

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017





SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	4
PRÉSENTATION	6
RAPPORT D'ACTIVITÉ	8
L'activité du réseau	10
La lutte contre la maltraitance	14
La protection animale	18
La communication	20
La collecte de fonds	22
Le patrimoine immobilier	24
Les Ressources Humaines	28
RAPPORT DE GESTION	30
Bilan	32
Compte de Résultat	34
Compte d'Emploi Annuel des Ressources	35
Budget 2018	37
Réserve pour projet associatif	39
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	40
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	40
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	44
RAPPORT D'ORIENTATION	46
Annexe 1 - Liste des délégations et structures	48
Annexe 2 - Suivi des ventes des biens	49
Annexe 3 - Rapport d'activité des fonds dédiés	50
Annexe 4 - Liste des redistributions à des personnes morales	56
Annexe 5 - Liste des emprunts réalisés dans l'année	56
Annexe 6 - Informations complémentaires sur les comptes	57
Tableau de Passage Compte de Résultat Compte d'Emploi des Ressources	68

RAPPORT MORAL

L'année 2017 aura été une année de bonnes nouvelles pour la SPA. Notre association a réussi à poursuivre avec succès ses actions. Elle aura été riche en réalisations de toutes sortes. De nombreux projets entamés les années précédentes ont été concrétisés avec la volonté d'accueillir nos pensionnaires dans les meilleures conditions. Nous avons également accentué nos actions contre la maltraitance et mis en œuvre une stratégie nouvelle afin de combattre plus directement les pratiques qui génèrent chaque jour une intolérable souffrance animale.

● Intensification de la lutte contre la maltraitance

La SPA a enregistré en 2017 un triste record avec une augmentation sans précédent du nombre de signalements d'animaux maltraités : 9 369 signalements adressés à son service Protection Animale dont l'activité est à son plus haut niveau (+ 42 % en un an). C'est à la fois le signe d'une prise de conscience chez les Français qui tolèrent de moins en moins que l'on inflige des souffrances aux animaux mais aussi l'indice d'une recrudescence de la violence dont les animaux sont les premières victimes.

Nos actions se sont donc intensifiées grâce aux efforts conjugués de nos services de Protection Animale (le service « Enquêtes » aidé par nos 700 délégués-enquêteurs bénévoles) et de la Cellule Anti-Trafic (CAT).

Reconnue dans son rôle d'experte sur ce terrain, la SPA est également de plus en plus sollicitée par les forces de l'ordre et les collectivités locales pour des conseils juridiques et des interventions sur le terrain telles que des saisies d'animaux chez des particuliers ou des éleveurs. La SPA ne s'arrête pas à l'enquête, elle dépose plainte contre les responsables pour mauvais traitements. Au total, ce sont 612 procédures pour mauvais traitements et actes de cruauté qui ont été suivies courant 2017 et 395 nouvelles plaintes qui ont été déposées par nos soins.

Au-delà de ces cas particuliers, la SPA a opté pour une stratégie plus offensive que celle qui est traditionnellement choisie par les associations de protection animale. Nous avons décidé de geler notre recours aux pétitions et lettres ouvertes, souvent inefficaces il faut bien le dire afin de combattre plus directement les auteurs d'actes barbares. La SPA a cette année lancé des procédures judiciaires afin de mettre en cause la responsabilité de ceux qui font de la souffrance animale une source de profits ou de divertissement. Nous suivons de très près nos premières plaintes contre la corrida et une société de chasse à courre. La détention d'animaux sauvages dans les cirques fera elle aussi l'objet d'une procédure judiciaire tout comme l'élevage des animaux pour leur fourrure.

Le législateur français a décidé de laisser faire, nous espérons que les magistrats choisiront d'appliquer la loi et de condamner les pratiques qui dénie aux animaux toute forme de sensibilité.

● Baisse des abandons et toujours beaucoup d'adoptions

Notre travail de pédagogie semble par ailleurs porter ses fruits avec un recul de 7% des abandons et un nombre toujours très élevé d'adoptions. Celles-ci ont été supérieures à 38 000 en 2017 que nous pouvons comparer avec fierté aux 29 000 de 2013. La durée de séjour moyenne continue de diminuer, passant de 78,6 jours en 2016 à 77,6 jours en 2017 (*). Cette évolution va dans le sens d'un accrois-

sement du bien-être de nos animaux, qui n'aspirent qu'à trouver une famille dans les délais les plus courts.

Parallèlement, nos actions en faveur des plus démunis se poursuivent. Nos 12 dispensaires et leurs équipes ont prodigué des soins à 69 998 animaux dont les propriétaires n'ont pas les moyens d'assumer les dépenses de santé.

Notre association a également poursuivi sa mobilisation contre la misère féline à travers des campagnes de stérilisation de chats libres menées directement par nos sites avec l'accord des communes ou en apportant un soutien financier aux associations locales. Cela a concerné 3 212 chats libres.

Le dispositif des Familles d'Accueil s'est développé. Depuis mai 2014, il a permis à 575 de nos pensionnaires en échec d'adoption de connaître eux aussi les joies d'un foyer accueillant.

Le Grand Refuge continue sa formidable mission d'aide aux équidés. Ouvert en mai 2016, il a accueilli 390 chevaux, poneys, ânes victimes de maltraitance ou d'abandon en 2017 et a permis à 110 équidés de trouver une nouvelle famille.

● Les travaux d'une partie de nos refuges terminés en 2017

Le plan de rénovation et de reconstruction de nos structures d'accueil bat son plein afin de garantir le bien-être de ses animaux et de ses équipes. En 2017, de nombreux sites ont bénéficié d'avancées considérables et les améliorations d'une partie d'entre eux ont été achevées. A fin mars 2018, 19 sites ont été entièrement refaits ou ont subi de très importantes rénovations, et une dizaine d'autres seront en chantier en 2018. Au total, ce sont près de 27 millions d'euros qui seront dépensés ou engagés à fin 2018.

Nous voyons l'aboutissement de notre ambitieux plan d'investissement, et nous sommes fiers d'avoir concrétisé ce projet indispensable à la SPA et au confort de nos animaux.

Dans le même esprit, certains de nos sites ont pu bénéficier de l'installation de 605 niches chauffées dans l'optique de toujours améliorer la prise en charge de nos pensionnaires.

● Une gestion rigoureuse et contrôlée

L'année 2017 se termine sur un résultat financier positif. L'année 2016 avait été une année de forts investissements tant pour la prise en charge des animaux dans les refuges ou les dispensaires que sur toute la partie immobilière avec les rénovations et reconstructions de nos refuges.

Nous vous en avons parlé l'année dernière, la Cour des Comptes a publié en mars 2017 son rapport dans lequel elle reconnaît très clairement les progrès réalisés par la SPA en matière de protection animale (nombre d'adoptions, enquêtes, lutte anti-traffic ...) ce qui nous conforte

dans la politique générale menée depuis 4 ans. Elle notait également les améliorations réalisées en matière de gestion. Enfin la Cour des comptes nous invitait à poursuivre nos efforts et nous demandait d'accroître nos actions en matière de contrôle interne et d'investissement ce qui a été concrètement réalisé en 2017.

Par ailleurs ayant eu la satisfaction d'obtenir en mai 2016 l'agrément du Comité de la Charte qui garantit à nos donateurs et légataires que les fonds qui nous sont confiés sont correctement employés et aident effectivement les animaux en souffrance. Nous faisons l'objet d'un contrôle continu chaque année dans le but de confirmer notre éligibilité à ce label.

Ce panorama rapide vous permet je l'espère de constater à quel point notre association va bien et continue sans faiblir à construire un avenir plus heureux pour les animaux que nous recueillons et soignons.

(*) Changement de méthode de calcul du séjour moyen



Votre présence à nos côtés nous est toujours plus précieuse et constitue pour nous un encouragement à poursuivre nos actions.

Je tiens à vous en remercier très sincèrement.

Natacha HARRY

Présidente bénévole de La Société Protectrice des Animaux (SPA)

PRÉSENTATION DE LA SPA



HISTOIRE

Le premier combat de la SPA créée en 1845 par Etienne Pariset portait sur la protection des chevaux que les cochers parisiens maltrahaient. Au fil du temps, notre action s'est développée et notre intérêt s'est élargi aux autres espèces animales, en particulier nos plus proches compagnons, les chiens et les chats.

DATES CLÉS

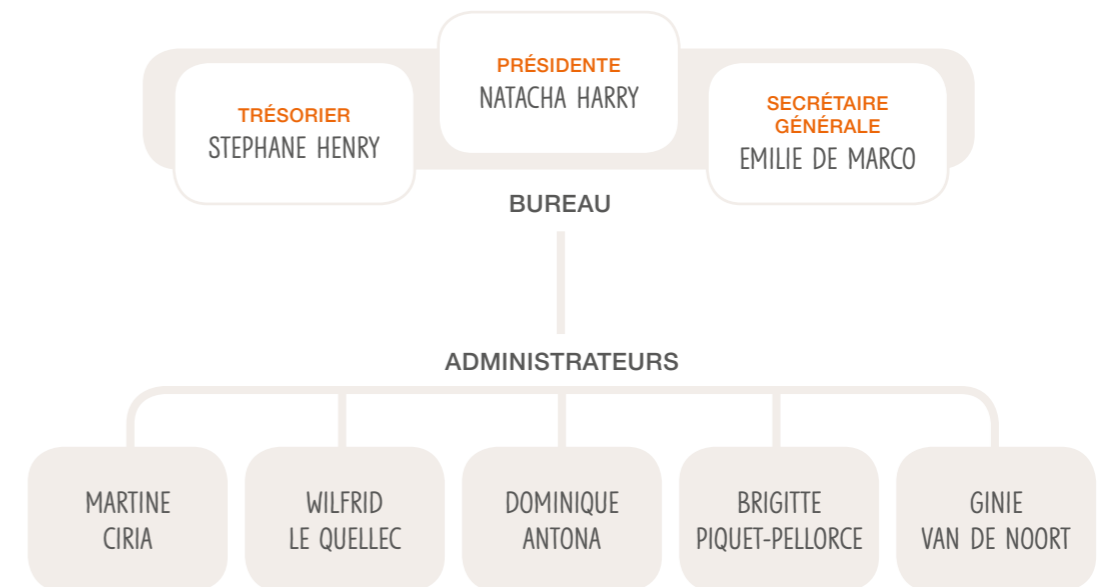


NOS MISSIONS

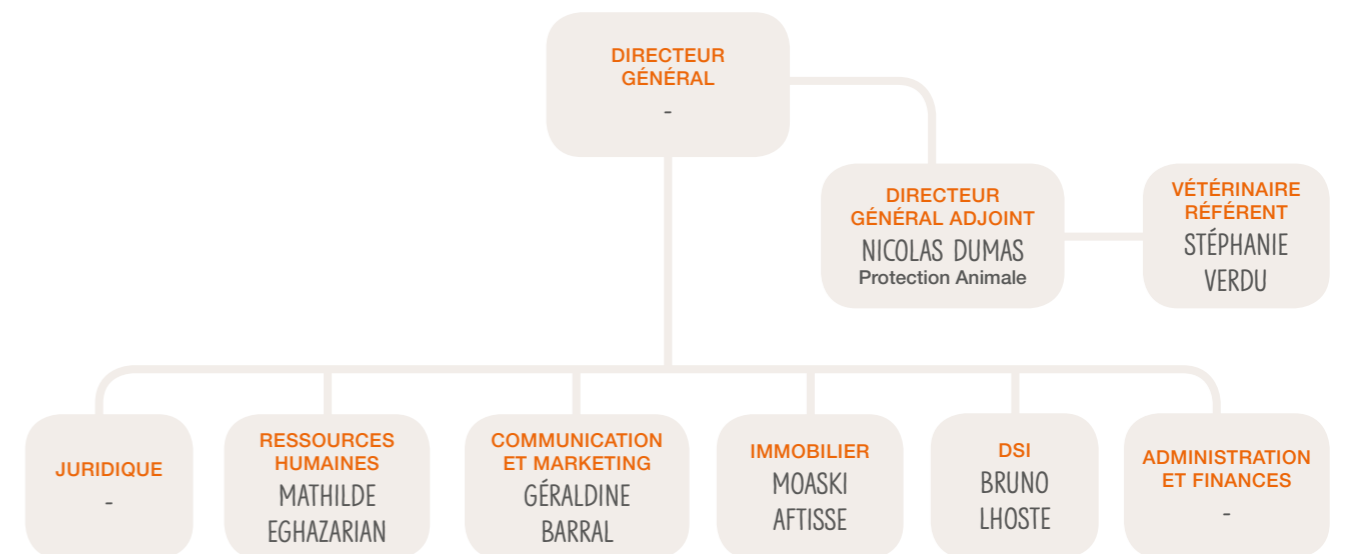
- Combattre la maltraitance et les trafics d'animaux
- Recueillir les animaux abandonnés, perdus ou maltraités, et leur trouver un foyer
- Aider les propriétaires démunis
- Sensibiliser le grand public et en particulier les plus jeunes à la protection animale
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 MAI 2018



COMEX : UNE ORGANISATION AU SERVICE DES MISSIONS DE LA SPA



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA SPA EN 2017 C'EST La première association de protection animale en France

42 390 animaux pris en charge par la SPA : chiens, chats, équidés, ovins, caprins, oiseaux, NAC (nouveaux animaux de compagnie...)

39 595 animaux hébergés dans les refuges et proposés à l'adoption

10 165 animaux recueillis dans les 28 fourrières gérées par notre association

112 388 animaux ayant bénéficié de soins, directement ou indirectement

38 443 animaux adoptés

9 369 enquêtes réalisées entre le service Enquêtes et la CAT (Cellule Anti Traffic)

3 212 chats libres stérilisés

**64 REFUGES
ET MAISONS SPA**

pour accueillir et héberger
les animaux abandonnés

dont
**1 GRAND
REFUGE**

pour les équidés

12 DISPENSAIRES

pour soigner les animaux
des propriétaires démunis

**179 785
DONATEURS**

**20 408
ADHÉRENTS**

**4 000
BÉNÉVOLES**

dont
700 DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

**640
SALARIÉS**

**DONS
15,6 M€**

**LEGS
31,5 M€**

LES EMPLOIS DE LA SPA :

**74,3% DES DÉPENSES
SONT CONSACRÉES
AUX MISSIONS DE
PROTECTION ANIMALE**

**LES RESSOURCES
DE LA SPA :**

62,7 M€

**PARTICIPATION
AUX FRAIS
D'ADOPTION
6,5 M€**

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU

DANS LES REFUGES

La SPA recueille les animaux en détresse, abandonnés, perdus ou maltraités dans ses **56 refuges** et **8 Maisons SPA**. Les animaux sont pris en charge par l'équipe du refuge à la suite d'un abandon, d'un retrait pour maltraitance ou d'une sortie de fourrière. Les animaux (chiens, chats et NAC : nouveaux animaux de compagnie) sont identifiés, stérilisés, vaccinés, hébergés, soignés, éduqués et socialisés pour être proposés à l'adoption. L'équipe qui gère également la vie du refuge (accueil du public, conseils aux adoptants, éducation canine et féline, animations et événements, gestion des enquêtes locales contre la maltraitance...) est aidée dans de nombreuses tâches par des bénévoles.

39 595 animaux ont été hébergés au sein des refuges de la SPA, dont 23 810 en sortie de fourrière (SPA et tierces) et 15 715 abandons en refuges.

38 443 animaux ont été adoptés et ont ainsi retrouvé un foyer après un séjour d'une durée moyenne de **77,6 jours** en refuge (à comparer à un temps de présence de 78,6 jours en 2016)*.

Par ailleurs nous avons placé **6 797** animaux en Placements Provisoires, **1 831** en Familles Relais et **118** en Familles d'Accueil.

2 263 décès et euthanasies sont à déplorer dans les refuges ce qui représente 6,3% des chats, 1,8% des chiens, 8% des autres animaux et 7% d'équidés, soit 1 625 décès (285 chiens, 1 263 chats, 60 autres, 17 équidés) et malheureusement 638 euthanasies (150 chiens, 481 chats, 6 autres, 1 équidé). La SPA a inscrit dans ses statuts depuis 2014 de ne jamais recourir aux euthanasies qui ne seraient justifiées par des raisons médicales ou comportementales de nature à mettre en danger l'intégrité physique d'autrui.

Les régions où l'on constate le plus grand nombre d'abandons ne sont pas toujours celles où les animaux ont le plus de chances d'être adoptés. C'est pourquoi les transferts d'animaux se sont développés (entre les refuges de la SPA ou directement depuis les fourrières non gérées par la SPA). 4 équipes de transféristes professionnelles assurent les transferts de tous nos animaux et participent également aux saisies du service. Ce sont 12 156 animaux qui ont été transférés en 2017 dont 2 848 par nos équipes de transféristes.

Une nouvelle organisation des transferts a été mise en place en 2017 pour optimiser le temps de transport des animaux et les plannings des transféristes. Le refuge de Brugheas (03), situé au centre du territoire, est utilisé comme lieu de transit pour permettre aux animaux de se reposer lors de longs transferts.

Toutes les semaines, des animaux arrivent par avion de nos structures présentes en Guadeloupe et en Guyane et sont acheminés par nos transféristes vers les refuges de métropole.

L'ADOPTION RESPONSABLE

La recherche d'une nouvelle famille pour les pensionnaires de la SPA s'inscrit dans la démarche « d'adoption responsable ». La SPA veille à ce que chaque adoption soit réussie et définitive, ce qui peut conduire à refuser une adoption si toutes les conditions ne sont pas réunies. L'efficacité de cette approche est quantifiée et suivie grâce au « taux de retour », qui se situe à **4,5%** en 2017 et dont la SPA veille en permanence à l'amélioration.



L'ÉDUCATION POSITIVE

L'éducation amicale et positive des chiens est appliquée par les salariés au sein de tous les refuges de la SPA. Cette méthode permet aux équipes de rééduquer en douceur les animaux afin de leur donner les meilleures chances d'accéder à une adoption réussie et durable. Cette éducation des chiens et des chats permet ainsi de diminuer les retours d'adoption évoqués précédemment. Depuis sa mise en place en 2014, la SPA a formé **366 salariés** à l'éducation positive et au comportement du chat dont 45 salariés en 2017.

ANIMAUX DE SAISIE

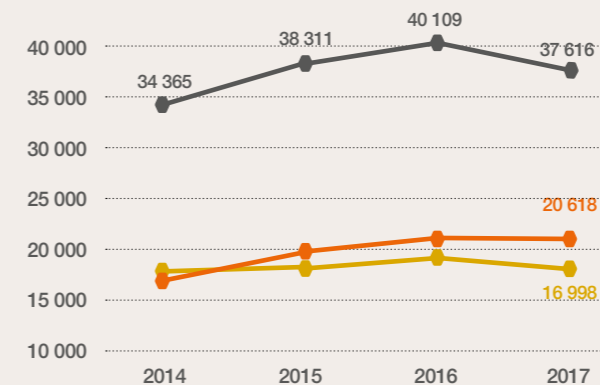
Afin d'accueillir les animaux victimes de maltraitance durant les procédures en cours, une partie « réquisition » a été aménagée aux refuges de Luynes (37) et de Brugheas (03). Ces aménagements ont permis à des centaines de chiens d'être accueillis, permettant en parallèle d'alléger certains refuges. Ces animaux ne sont pas adoptables le temps de la procédure.

FOCUS CHIENS / CHATS

● GLOBAL ● CHIENS ● CHATS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADOPTIONS

Entre 2014 et 2017, les adoptions ont augmenté de 11,9%, avec une progression plus importante chez les chats.



ÉVOLUTION DU DÉLAI MOYEN DE SÉJOUR ACCUEIL

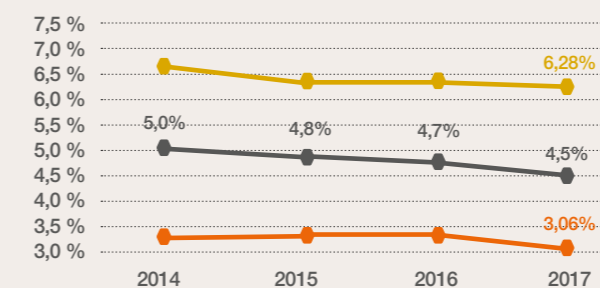
La baisse constante ces dernières années du délai moyen de séjour pour les chiens et chats adoptés est une vraie victoire pour la SPA et le résultat de la politique accrue des transferts et des campagnes de communication pour promouvoir l'adoption, permettant au final de recueillir toujours plus d'animaux.

Année	Délai moyen (jours)
2016	78,6 JOURS
2017	77,6 JOURS

*A noter : changement de méthode de calcul du séjour moyen.

TAUX DE RETOUR D'ADOPTION RAPPORTÉ AUX ADOPTIONS

L'adoption responsable continue de porter ses fruits avec un taux de retour après adoption en baisse depuis quelques années. L'adoption responsable nous permet en effet de placer le bon animal dans la bonne famille en s'assurant de leurs capacités d'accueil correspondant aux besoins physiologiques et comportementaux de l'animal.



PERSPECTIVES 2018

La SPA a pour projet de reprendre le refuge du Papillon situé en Guadeloupe (97). La reprise définitive du refuge sera proposée à la validation de notre Assemblée Générale en juin 2018 dans le respect de nos statuts.

MOBILISATION SUITE A L'OURAGAN IRMA

La délégation SPA en Guadeloupe s'est mobilisée pour mener juste après le passage de l'ouragan une opération d'assistance d'envergure aux animaux des îles touchées. Des achats de croquettes pour les chiens et chats et de granulés pour chevaux ont été effectués afin de subvenir aux besoins les plus urgents. La SPA a débloqué un budget supplémentaire pour faire l'acquisition de caisses de transport afin de venir en aide aux propriétaires d'animaux domestiques ou aux animaux laissés par les familles rapatriées en urgence en métropole et qui n'ont pas été autorisés à emmener leur compagnon avec elles.

Quelques mois plus tard, certaines familles victimes de l'ouragan Irma ont pu retrouver leur animal grâce au travail de la délégation de Guadeloupe et du service Protection Animale. Les équipes se sont mobilisées pour rapatrier les chiens et chats de ces familles en métropole. Des retrouvailles émouvantes !

DES NOUVEAUX VEHICULES

En 2017, en collaboration avec le ministère, **30 refuges** ont bénéficié de nouveaux véhicules aménagés spécialement pour transporter les animaux en toute sécurité et conformes aux normes de la DDP.

VÊTEMENTS BÉNÉVOLES

Des polaires orange ont été fabriquées spécialement pour les bénévoles des refuges et Maisons SPA pour compléter leur tenue s'ils le souhaitent, afin de leur permettre d'être identifiés comme bénévoles de notre association sur les sites.

TRAVAIL SUR L'INFORMATION

Afin d'améliorer la circulation des informations au sein du réseau, plusieurs outils ont été développés en 2017.

Une conférence Skype avec l'ensemble des responsables de sites et la Direction a lieu une fois par mois.

Une « Lettre SPA » mensuelle contenant les dernières actualités et informations/procédures est également envoyée aux responsables de sites, leur servant de support à l'organisation de réunions avec leurs salariés et bénévoles.

Par ailleurs, depuis 2017, les réunions régionales sont organisées deux fois par an au lieu d'une fois et les responsables sont désormais accompagnés de leur chef d'équipe.

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU (SUITE)

DANS LES FOURRIÈRES

La SPA est le 2^{ème} gestionnaire de fourrières animales en France. Elle en gère 28 au 31/12/2017, dont une à Kourou en Guyane. Si les animaux en divagation n'ont pas été repris par leur propriétaire à la suite du délai légal de 8 jours ouvrés (4 jours dans les DOM TOM), les refuges de la SPA les prennent en charge afin de leur trouver une nouvelle famille. Nos refuges recueillent également, à la suite du délai légal de garde, les animaux des fourrières qui ne sont pas gérées par la SPA, et ce sur l'ensemble du territoire.

Parmi les **10 165 animaux recueillis** dans les **28 fourrières** de la SPA (840 conventions signées pour 1 300 communes représentant plus de 2 millions d'habitants) :

2 054 animaux ont retrouvé leur propriétaire (soit environ 20% des animaux recueillis) dont **1 858 chiens** et **188 chats**.

7 370 ont pu être présentés à l'adoption dans nos refuges.

833 décès ou euthanasies pour raisons médicales sont à déplorer, soit 473 décès (38 chiens et 435 chats) et 360 euthanasies (107 chiens, 251 chats et 2 autres).

DANS LES DISPENSAIRES

La SPA gère **12 dispensaires**, qui permettent aux personnes à faibles ressources (sans domicile fixe, allocataires des minima sociaux...) de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal, sur présentation de justificatifs. Les maîtres qui bénéficient de ces soins pour leur animal peuvent librement participer aux frais afin de contribuer au fonctionnement du dispensaire.

69 998 animaux ont été soignés dans les **12 dispensaires** de la SPA

175 887 actes ont été pratiqués, répartis de la manière suivante :

- **69 407 consultations.**
- **53 936 identifications, stérilisations et vaccinations.**
- **49 266 autres soins** (et prise en charge d'exams complémentaires).
- **3 278 actes de chirurgie.**

En 2017, une commission a été mise en place avec les Responsables des Dispensaires et les Responsables Régionaux sous l'autorité du Vétérinaire Référent pour l'uniformisation des pratiques en dispensaire, qui a été mise en application en février 2018.

LE DISPOSITIF FAMILLES D'ACCUEIL

Le dispositif Familles d'Accueil définitives a vu le jour en mai 2014. Depuis sa création, il rencontre un véritable succès puisque **575 animaux** à fin 2017 ont pu y trouver un foyer.

En 2017, **92 chiens** et **26 chats** ont rejoint un foyer aimant.

Pour rappel, le dispositif Familles d'Accueil définitives permet aux animaux en échec d'adoption (animaux de plus de 12 ans et/ou ayant plus de 2 ans de refuge et/ou une pathologie lourde nécessitant un traitement à vie) d'être placés au sein d'un foyer leur apportant tout ce dont ils ont besoin. L'animal reste la propriété de l'association, qui prend en charge les soins vétérinaires et alimentaires au même titre que ce qui aurait été fait au sein du refuge. Les dépenses alimentaires avoisinent les **49 000 €** et celles relevant des soins vétérinaires **194 000 €**.

EQUIPES MEDICALES

45 vétérinaires sont salariés de la SPA. Certains vont exercer en dispensaire, d'autres en refuge, ou les deux. Nos vétérinaires salariés qui sont formés chaque année sont ainsi répartis sur l'ensemble de nos 12 dispensaires et sur 20 refuges. L'ensemble de nos refuges travaillent également en étroite collaboration avec des vétérinaires libéraux.

La SPA mène des échanges avec la Profession vétérinaire, elle a rencontré les Ecoles Nationales Vétérinaires pour mettre en place des partenariats qui permettraient de sensibiliser les vétérinaires de demain au travail des associations de protection animale.

LES MAISONS SPA

Ces Maisons ont pour mission de faire connaître les actions de la SPA dans les centre-villes, souvent éloignés de ses refuges. Elles renforcent et développent l'action de l'association en faveur des animaux, en sensibilisant un nombre toujours croissant de personnes, et viennent renforcer l'action de l'association sur le terrain. Des animaux y sont présentés à l'adoption, mais leur rôle principal reste de faire connaître les actions de l'association et de sensibiliser le public « citadin » à la protection animale. Les Maisons SPA proposent par exemple des interventions pédagogiques en milieu scolaire, extra-scolaire ou en maisons de retraite.

1 352 animaux ont été adoptés en 2017 dans nos **8 Maisons SPA**.

On compte **8 Maisons SPA** en 2017 : Tourcoing (59), Lezignan (11), Ajaccio (20), Bordeaux (33), Nice (06), Niort (79), Lons-le-Saunier (39), Valence (26)

En 2017, une réflexion a été entamée sur une évolution des Maisons SPA permettant la création d'espaces chats au sein de ces structures, adaptés à leurs besoins physiologiques.

De plus, une Commission composée des Responsables des Maisons SPA et des Responsables Régionaux a été créée pour travailler sur l'harmonisation entre ces structures des projets axés sur la protection animale, la place de l'animal en ville et la prévention, l'incitation à la stérilisation.

Quelques initiatives :

- La Maison SPA de Tourcoing (59) a organisé une **"Journée Nature"** pour ses jeunes dans le parc du jardin botanique : pose de nichoirs et visite d'un pigeonnier en compagnie d'un spécialiste des oiseaux, visite de la serre botanique.
- La Maison SPA de Nice (06) a animé des **ateliers ludiques autour de l'animal et de sa protection** à la Ludothèque de Nice lors de la Journée Mondiale de l'Animal.
- La Maison SPA de Bordeaux (33) a convié les visiteurs le temps d'un samedi après-midi à un **moment détente**, en leur proposant une boisson chaude en compagnie des chats et rongeurs.



LE GRAND REFUGE

Le Grand Refuge, basé dans l'Orne à Pervenchères (61), est un lieu unique d'environ **130 hectares** entièrement dédié aux équidés et à la cause animale.

Depuis sa création, le Grand Refuge a confirmé son utilité : **390 équidés** ont pu profiter de ce bel espace en 2017, dont 78 équidés en réquisition, et 87 pensionnaires en attente de décision de justice (dossiers de 2015 à 2017) ont bénéficié d'un jugement et d'une fin de réquisition. 110 équidés ont été adoptés en 2017, ainsi que 45 animaux de la ferme.

Grâce à la générosité d'une de nos bienfaitrices, un nouveau barn's destiné aux équidés rencontrant des pathologies sérieuses avec une partie médicalisée (treuil, boxes sanitaires...) a été construit.



PERSPECTIVES 2018

● GRAND REFUGE

Projet de construction d'un nouveau bâtiment de stockage pour le foin, la paille et le matériel, et d'acquisition de nouveaux terrains adjacents pour recueillir d'avantage d'équidés.

● MAISONS SPA

Ouverture d'une Maison des chats à Paris (75), comprenant un espace pour les chats et les NAC à l'adoption. Aménagement d'un espace avec des chats qui seront proposés à l'adoption dans toutes les Maisons SPA existantes.

● PROCEDURE CHIENS DIFFICILES

Une Commission composée de responsables de sites travaille sur la révision de la procédure existante pour une meilleure exécution opérationnelle.

LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

L'ACTIVITÉ DE TERRAIN

LA LUTTE ANTI-TRAFIC

La Cellule Anti-Trafic (CAT) de la SPA a été créée le 1er janvier 1993. Basée à Vichy (03), elle est composée d'inspecteurs salariés. Sa mission est de mettre à jour les différents trafics, sources de maltraitance, venant aujourd'hui pour l'essentiel des pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale. Animaleries, éleveurs, importateurs et particuliers se retrouvent dans le viseur de la CAT dès qu'ils commettent des infractions (mauvais traitements, non-respect de la législation sur l'importation, ainsi que sur les normes en matière d'élevage). Cette dernière mène des enquêtes et dépose des plaintes qu'elle suit jusqu'à leur issue. Elle travaille en étroite collaboration avec les autorités publiques (gendarmes, policiers, douaniers, services vétérinaires de la DDPP, etc.) grâce à une forte légitimité acquise au fil des ans.

432 enquêtes ont été menées en 2017.

273 nouveaux dossiers ont été ouverts.

103 dossiers ont fait l'objet de signalements aux différentes DDPP.

36 plaintes et signalements auprès des tribunaux ont été déposés.



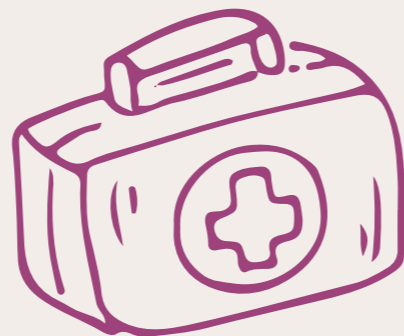
LES ENQUÊTES

La SPA mène des enquêtes afin de vérifier le bien-fondé des signalements de maltraitance dénoncés chaque jour auprès des refuges, dispensaires, Maisons SPA ou du service Enquêtes. Pour cela, la SPA dispose d'un réseau national de délégués-enquêteurs bénévoles et d'une équipe d'inspecteurs salariés qui interviennent en Île-de-France.

4 089 enquêtes ont été enregistrées auprès du service Enquêtes et près de **4 848** auprès des structures SPA. Soit un total de **8 937 enquêtes** menées sur toute la France.

Ce chiffre qui marque une forte augmentation du nombre de signalements pour l'année 2017 est révélateur que la SPA est incontournable sur le terrain dans la lutte contre la maltraitance.

Il met également en lumière une prise de conscience que l'animal est au cœur de la société et qu'il est nécessaire de le protéger.



NOS DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

Depuis la nouvelle procédure mise en place en 2015, ce sont désormais **216 nouveaux délégués-enquêteurs** recrutés en 2017 sur lesquels la SPA peut compter.

Nos **700 délégués-enquêteurs** effectuent les visites post-adoption et vérifient les conditions de vie des animaux pour lesquels le service Enquêtes et les structures SPA ont été sollicités.

En 2017, **3 formations en région** sont venues compléter le tour de France commencé en 2016 (5 formations). Ouvertes à l'ensemble des délégués-enquêteurs, elles se sont déroulées dans les villes de Paris (75), Bordeaux (33) et Lyon (69).

Le but de ces formations est de sensibiliser les délégués-enquêteurs (140 en 2017) à leur rôle sur le terrain et aux contraintes légales de nos actions. Véritables représentants de la SPA, ils doivent intervenir dans le respect de la loi et des procédures afin de garantir le sauvetage d'animaux et la condamnation des maltraitants. Ce respect des règles est fondamental pour une collaboration efficace et indispensable avec les forces de l'ordre et de la justice.

7 journées d'intégration se sont tenues en 2017 entre le 24 mars et le 10 novembre.

Nouveauté de l'année 2017, elles ont commencé au mois de mars et ont permis à **50 nouveaux délégués-enquêteurs** après la validation de leur candidature par le Conseil d'Administration de venir au siège social rencontrer les équipes et être sensibilisés à leur fonction bénévole de délégués-enquêteurs.

Très appréciées, elles continuent en 2018.



LE SERVICE JURIDIQUE PROTECTION ANIMALE

À l'issue des enquêtes, et si l'infraction est manifeste, la SPA dépose plainte afin que les auteurs présumés de mauvais traitements, de sévices graves ou de trafics soient traduits devant les tribunaux et condamnés. Le service Juridique Protection Animale est en contact permanent avec l'ensemble du réseau SPA, ainsi qu'avec les autorités compétentes (magistrats, procureurs, forces de l'ordre, mairies, DDPP (Direction Départementale de Protection des Personnes...)). Dans le cadre de ces procédures, des retraits réguliers d'animaux sont organisés en concertation avec les autorités administratives et judiciaires.

Véritable soutien dans le suivi des enquêtes de la CAT, le service Juridique Protection Animale a en charge la logistique des saisies d'animaux, il assure le suivi juridique des dossiers d'enquêtes menées par le réseau, des 4 inspecteurs salariés du siège social, ainsi que ceux de la CAT avec leur collaboration.

En 2017, **612 procédures** pour mauvais traitements et actes de cruauté ont été suivies par le service.

395 plaintes ont été déposées et suivies.

325 audiences se sont tenues.

25 825,84 € de dommages et intérêts ont été recouverts auprès des personnes condamnées pour maltraitance.

920 animaux ont été confiés à la SPA dans le cadre de réquisitions opérées par l'administration ou la justice (dont les dossiers de la CAT).

2 203 courriers adressés par les particuliers, les autorités, et les refuges SPA ont été traités.

EXPERTISE ET CONSEIL EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'année 2017 a été marquée par une première journée de formation auprès des magistrats de la région Grand Est, afin de les sensibiliser aux textes réglementant la protection animale.

La SPA est également présente aux réunions organisées par le Ministère de l'Agriculture, au sein de la Direction Générale de l'Alimentation, ayant pour but de voir avancer la réglementation, réfléchir sur les questions relatives au bien-être animal dans l'élevage, l'abattage, le transport...

OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

À la demande de la DDCSPP* du Finistère et conjointement avec les forces de l'ordre, la SPA est intervenue chez un particulier le 25 septembre 2017 pour le sauvetage de **56 chiens**. Ces animaux étaient détenus dans une maison délabrée aux conditions sanitaires indignes, résultant visiblement de négligences répétées. La majorité d'entre eux présentait tous des signes d'absence de soins et l'état de santé de certains était préoccupant. La propriétaire a bien voulu céder ses chiens à la SPA, qui ont été soignés et hébergés dans nos refuges avant de trouver une nouvelle famille. *Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

La Cellule Anti-Trafic (CAT) est intervenue le 8 juin 2017 à Sainte-Maxime (83) pour prendre en charge **17 chiens** – 15 chihuahuas et 2 Spitz nains – détenus dans de mauvaises conditions chez une éleveuse. Déjà inquiétée par la justice en 2009 parce qu'elle détenait plus de 50 chiens enfermés dans son garage sans être déclarée comme une professionnelle, elle a de nouveau été dans le viseur de la CAT fin 2016. En effet, l'éleveuse avait repris son activité mais en important cette fois de manière illégale, des chiens d'Espagne et d'autres pays. Le trafic a été confirmé par une enquête minutieuse de la gendarmerie de Sainte-Maxime en collaboration avec la CAT et la Brigade Nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires. Une intervention a été programmée, afin de prendre en charge les animaux qui ont été accueillis dans nos refuges.

LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE (SUITE)



LES GRANDS COMBATS : LA SPA A LANCÉ DÉBUT NOVEMBRE 2017 UNE OFFENSIVE JUDICIAIRE

Depuis de nombreuses années, la SPA utilise tous les outils (pétitions, affichage, déclarations...) à sa disposition pour lutter contre les pratiques barbares. Elle a décidé aujourd'hui d'aller plus loin et surtout plus vite.

La SPA a déposé une plainte le 31 octobre 2017 contre la chasse à courre au TGI de Compiègne (61) à la suite de la mort d'un cerf poursuivi dans la ville de l'Oise.

La SPA a ensuite déposé une plainte lundi 6 novembre contre la Corrida au TGI de Paris pour sévices graves et actes de cruauté contre les toreros, les sociétés organisatrices de spectacles de corridas, et les municipalités qui les autorisent.

Une Conférence de presse a eu lieu au siège le 9 novembre afin de présenter aux médias présents le plan d'action.

D'autres procédures seront lancées en 2018 ayant pour objectif de mettre fin à d'autres pratiques intolérables comme l'exploitation des animaux dans les cirques, la chasse à courre, la fourrure, les conditions d'abattage ou encore l'expérimentation animale...



PERSPECTIVES 2018

- Le service Juridique Protection Animale et la CAT continueront de participer aux formations des services vétérinaires des Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP) organisées une à deux fois dans l'année, permettant ainsi une meilleure collaboration avec ces autorités dans la prise en compte des animaux en souffrance.
- La CAT renforcera ses liens avec les autorités de police et de gendarmerie par le biais de documentation technique créée spécialement par le service pour faciliter leurs enquêtes ainsi que par la distribution de lecteurs puces aux commissariats des différents arrondissements de Paris.
- Les formations des délégués-enquêteurs continueront en 2018 au vu du succès et de l'attente de nos bénévoles : le 26 mai à Toulon et Montpellier, le 22 septembre à Paris, le 17 novembre à Rennes.
- 2018 sera marquée par une formation « avancée » pour les délégués-enquêteurs qui ont une expérience de ce bénévolat spécifique afin de pouvoir aborder certains sujets en profondeur (la saisie d'animaux, les conséquences d'une réquisition judiciaire, la législation sur les chiens dits dangereux).

LA PROTECTION ANIMALE

LES CAMPAGNES DE STÉRILISATION DES CHATS LIBRES

Les chats errants constituent une population autonome qui ne fait l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire. La reproduction incontrôlée des chats errants engendre une surpopulation et la propagation de maladies. La stérilisation est le meilleur moyen de limiter la souffrance, la misère animale et les abandons qui en résultent trop souvent. La SPA mène des campagnes de stérilisation et d'identification de chats « libres » en accord avec les mairies et en coopération avec de nombreuses associations.

Ces campagnes de stérilisation se sont poursuivies dans l'ensemble des régions de France. Elles s'organisent soit par le biais de conventions signées avec les associations locales, soit directement par les équipes de la SPA avec le soutien des communes, soit directement par le biais d'émission de bons de stérilisation spécifiques pour les chats libres.

L'organisation, la mise en place d'un contrôle et l'inscription dans le cadre légal ont permis de stériliser **3 212 chats**, ce qui a nécessité la mobilisation de ressources financières à hauteur de **192 709 €** en 2017.

LES AIDES FINANCIÈRES

Depuis plus de dix ans, la SPA soutient financièrement des associations de protection animale dont les domaines d'intervention correspondent aux orientations éthiques et politiques de la SPA. Les aides versées permettent à ces associations de mener leur projet ou leur fonctionnement courant.

Le Conseil d'Administration de la SPA a accordé une aide à 49 associations pour un montant **63 358 €**.

Les aides aux particuliers sont accordées sur des critères précis de revenus et financées par les ressources de la SPA. Elles peuvent consister en une contribution aux frais vétérinaires ou une aide alimentaire. Les aides financières directes ont concerné **1 113 dossiers** individuels pour un montant de **252 366 €**.



LES INTERVENTIONS

La sensibilisation des jeunes fait partie de la mission de la SPA. Il est en effet fondamental de former et d'amener les futurs adultes à connaître et à comprendre les animaux, ainsi qu'à les respecter et à les protéger. Cette action est primordiale dans la lutte contre les maltraitances et les abandons.

La SPA est intervenue dans de nombreuses classes afin de présenter ses actions, de donner de nombreux conseils sur la manière d'agir auprès d'un animal, les bons comportements à avoir, la responsabilité que cela implique de posséder un animal, l'importance de l'identification et de la stérilisation... et de répondre aux questions des écoliers. En 2017, la SPA a organisé plus de **50 interventions** en Ile-de-France, et une trentaine organisées directement par les refuges, soit auprès d'environ 1 000 jeunes, et a mis également en place des sessions de sensibilisation sur tout le territoire national.

De nombreux projets extra-scolaires ont également été mis en place, permettant à des jeunes de développer des valeurs de responsabilité et d'engagement personnel au service de la cause animale.

LES CLUBS JEUNES

Le respect de l'animal passe inévitablement par la sensibilisation dès le plus jeune âge des protecteurs de demain. La SPA, dès 1948, a donc créé la première section de Club Jeunes permettant de rendre le bénévolat accessible aux jeunes de **11 à 17 ans** dans les refuges.

En 2017, la SPA, à travers ses **25 Clubs Jeunes**, permet aux enfants de répondre à une passion et, en même temps, d'entamer un parcours associatif.

Dans le cadre très particulier du refuge, ils découvrent le travail considérable accompli par tous pour accueillir les animaux et les efforts constants visant à les mener vers une adoption réussie.

Outre les soins courants et nécessaires au bien-être de l'animal, des actions de sociabilisation, d'animation et d'éducation sont également mises en œuvre par nos Jeunes SPA.

Les Clubs Jeunes sont présents dans les refuges et Maisons SPA de : Laon (02), Saint-Parres-aux-Tertres (10), Chameyrat (19), Crozon (29), Bordeaux (33), Vitré (35), Châteaubourg (35), Luynes (37), Lons-le-Saunier (39), Cholet (49), Valdelancourt (52), Forbach (57), Arry (57), Thionville (57), Tourcoing (59), Le Grand Refuge (61), Saint-Omer (62), Tilloy-les-Mofflaines (62), Perpignan (66), Yvré l'Evêque (72), Etalondes (76), Poulainville (80), Plaisir (78), Orgeval (78), Chamarande (91)

PERSPECTIVES 2018

● SENSIBILISATION STÉRILISATION CHATS DE PARTICULIERS

En complément des campagnes sur les chats libres, la sensibilisation des particuliers à la stérilisation de leur animal est essentielle pour lutter vraiment efficacement contre la surpopulation et les souffrances qui en résultent.

● PROJET BENEVOLAT

Pour continuer à construire la SPA de demain, et parce que les bénévoles représentent la richesse de notre association, une nouvelle structuration du bénévolat sera mise en place sur 2018 pour nous permettre d'assurer le bon fonctionnement du bénévolat de la SPA et de développer une vie associative participative. Ce projet est piloté par un groupe de travail constitué de collaborateurs de terrain, bénévoles et salariés, représentatifs de la diversité de nos structures et de personnes du siège impliquées dans ces sujets. Un état des lieux du bénévolat à la SPA via une enquête et des visites sur le terrain a permis en amont de bien comprendre les enjeux et les besoins. Sur cette base, des ateliers seront organisés sur le terrain afin de co-construire ensemble les solutions et outils nécessaires au développement du bénévolat.



LA COMMUNICATION

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2017

● LES PORTES OUVERTES : UN TEMPS FORT POUR LES REFUGES

Les Portes Ouvertes ont eu lieu les 20 et 21 mai, et les 7 et 8 octobre dans l'ensemble des refuges et Maisons SPA. Elles ont été soutenues par une campagne d'affichage nationale complétée par des relations médias et achats d'espace nationaux et régionaux, ainsi qu'un dispositif de communication digitale. Ces événements incontournables ont permis cette année à 2 319 animaux de trouver un foyer aimant.

● LE NOËL DES ANIMAUX

La SPA a installé son désormais traditionnel Noël des Animaux les 9 et 10 décembre sur la place de la République à Paris. Un vrai succès au regard des 519 animaux adoptés et des 14 000 visiteurs venus à la rencontre de la SPA au cœur de la capitale. Les refuges ont également organisé un week-end adoption en cette veille de Noël.

● LA CAMPAGNE D'ÉTÉ

La SPA a de nouveau appelé durant l'été à la mobilisation de tous pour éviter les abandons, demeurant un phénomène encore très présent et contre lequel elle lutte sans relâche. À travers 4 histoires vraies d'animaux

abandonnés, nous avons révélé les scénarii les plus courants et leurs conséquences dramatiques (vacances, déménagement, achat compulsif, manque de temps). La campagne a été diffusée via un soutien médiatique national et régional.

● LES GRANDS COMBATS

Une conférence de presse s'est tenue au siège le 9 novembre 2017 sur le lancement d'une offensive judiciaire de la SPA concernant une plainte déposée contre la corrida. Cette thématique a retenu l'attention des médias et a généré une multitude d'articles. Une communication proactive a été entamée, par le biais de multiples prises de position surfant sur l'actualité de la protection animale.

● LES INAUGURATIONS DES REFUGES RÉNOVÉS

Dans le cadre du vaste plan d'investissement lancé par la SPA pour la rénovation et la reconstruction d'une partie de ses refuges, les travaux de 19 sites se sont terminés en 2017. Parmi eux, les refuges de Cabourg (14), Hermeray (78), Flayosc (83), Luynes (37) et Torrelles (66) ont été inaugurés en présence des salariés et bénévoles, des élus, des sympathisants et soutiens du refuge.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

La SPA a accentué en 2017 sa communication sur la lutte contre la maltraitance, tout en consolidant ses messages institutionnels et en accompagnant les temps forts d'adoption tout au long de l'année. Ces actions de communication permettent à la SPA de rappeler ou de faire découvrir au public l'ensemble de ses missions et ses diverses actions sur le terrain en faveur de la cause animale et de le sensibiliser sur la protection et le bien-être animal.

Les actions de communication au niveau local ont pris un essor significatif, avec notamment la mise en place de partenariats avec les médias régionaux et l'organisation d'inaugurations pour les refuges reconstruits ou rénovés. Elles nous permettent de mettre en avant l'actualité des sites, les initiatives et la vie quotidienne des refuges, dans l'objectif de leur apporter une meilleure visibilité.

La communication de la SPA au moment des Portes Ouvertes de mai a profité de l'actualité des présidentielles avec la campagne « On me propose l'Elysée...mais chez vous, je serai mieux ! », un message impactant puisque le Président de la République a adopté son chien Nemo à la SPA quelques mois après, insufflant à la SPA une très forte visibilité médiatique et une image renouvelée.

Renouant avec son ADN, la campagne « Adoptez et commencez une belle histoire » pour les Portes Ouvertes d'octobre met en valeur la relation homme-animal. Ces campagnes de communication incitent le public à se rendre en refuge, et nous permettent également de faire parler de l'association, de nos missions et de séduire les médias à forte audience qui nous sollicitent régulièrement pour des reportages ou des interviews (JT des principales chaînes nationales et régionales, quotidiens nationaux et régionaux...).

Au-delà de l'adoption, l'ensemble des messages a permis de relayer les informations de sensibilisation et les actions menées par la SPA au quotidien sur le terrain, plus spécifiquement de lutte contre la maltraitance (enquêtes, saisies, sauvetages, procédures judiciaires), conjointement à un accompagnement des prises de position de la SPA sur les grands combats de protection animale.

SALONS

La SPA a participé au Congrès des Notaires du 17 au 20 septembre 2017 à Lille, au Salon des Seniors à Paris du 18 au 21 mai 2017, et le Grand Refuge était présent au Salon du Cheval à Paris du 25 novembre au 3 décembre 2017.



Chiffres 2017

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour communiquer sur ses missions et ses actualités, la SPA utilise tous les outils à sa disposition : presse, radio, digital, événementiel, affichage... Cette communication nous permet de toucher un grand nombre de personnes.

La SPA bénéficie d'une présence croissante dans les médias nationaux et régionaux, lui permettant de relayer ses temps forts, ses actualités et les initiatives locales. Au regard des sollicitations quotidiennes, nous comptabilisons en 2017 plus de 240 articles en moyenne par mois sur les actions menées. La thématique du plan de rénovation et de reconstruction des refuges a particulièrement marqué les médias durant le 2^{ème} semestre de l'année, soulignant une évolution dynamique de la SPA sur des projets de fond.

12 partenariats avec les médias régionaux (TV, radio, presse) ont été mis en place afin d'accroître la visibilité des refuges dans leur région et de favoriser les adoptions de leurs animaux.

Dans l'objectif de mieux faire connaître les différentes missions de la SPA, 3 films institutionnels ont été réalisés.



PERSPECTIVES 2018

- Consolidation de la communication autour des actions de lutte contre la maltraitance, mise en avant des dispensaires et du plan de rénovation et de reconstruction dans les médias.
- Poursuite du développement des partenariats médias en région.
- Déploiement d'un plan de communication autour de la sensibilisation à la stérilisation des chats de particuliers, un sujet de protection animale essentiel pour la SPA.



LA COLLECTE DE FONDS

LES PARTENARIATS ET LA GRANDE PHILANTHROPIE

En 2017, la SPA a par ailleurs développé ses partenariats avec des entreprises soigneusement choisies pour leur éthique et leurs valeurs en cohérence avec celles de notre association et répond à la volonté des Grands philanthropes de s'engager concrètement à ses côtés.

Nous remercions tous nos partenaires Pylône, APRR, Royal Canin, Discovery Channel, Bilendi, Société Générale, Panini, Française Saget et Happy Crackers.

PERSPECTIVES 2018



● APPEL AUX DONS

En 2018, la SPA souhaite renforcer son lien de proximité avec le public. Avec le lancement d'une plateforme de financements participatifs de projets, elle souhaite mettre en avant le dynamisme de ses refuges et donner à chacun l'opportunité de voir les différents projets en cours au plus près de chez eux et pourquoi pas s'ils le souhaitent, de les financer. Plusieurs projets seront à découvrir pour agir localement et concrètement en faveur du bien-être des animaux.

toudou.la-spa.fr

● PROMOTION DES LEGS

Nous constatons que de plus en plus de personnes recherchent des informations sur nos pages legs de notre site Internet. Tout cet espace va être enrichi d'informations pratiques et de nouveaux témoignages.

POINT SUR L'ÉVOLUTION DU HORS BILAN

2 014	2 015	2 016	2 017
64,4 M€	65,5 M€	58,9 M€	66,3 M€

Notre hors bilan a progressé fortement en 2017 ce qui permet à notre association d'envisager l'avenir sereinement.



LES APPELS AUX DONS

En 2017, dans un contexte de double élection (présidentielle et législative), les soutiens de la SPA se sont exprimés plus fort que jamais auparavant.

Malgré ce contexte économique et politique incertain dont beaucoup d'autres associations faisant appel à la générosité du public ont pâti, les donateurs et les adhérents de la SPA ont choisi de nous renouveler leur confiance : le nombre d'adhérents atteint cette année est de 20 408.

La collecte globale des dons & adhésions s'élève à près de **16,2 millions d'euros** contre 14,2 en 2016, soit une progression de 14,1%.

En 2017, la SPA poursuit sa progression importante sur internet grâce à des campagnes de sensibilisation impactantes et le recrutement de nombreux donateurs en prélèvement automatique (+21%), notamment au travers d'une nouvelle offre Adopt'en+ destinée à ses 40 000 adoptants annuels.

Dans sa volonté d'améliorer la satisfaction de ses donateurs et adhérents, la SPA a développé un nouvel espace personnel, dans lequel les donateurs et adhérents peuvent gérer leurs dons, imprimer leurs reçus fiscaux et retrouver des informations qui leurs sont dédiées.

Avec une maîtrise des dépenses, la collecte permet de dégager davantage de fonds alloués au bien-être des animaux.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis, cette année encore de soutenir nos actions en faveur des animaux

LES LEGS

Le montant global des legs s'élève à 31 455 457 € dont plus d'1/3 d'assurances-vie (12 445 895 €) et environ 1/3 de ventes immobilières :

97 ventes immobilières pour un montant nous revenant de **9 232 084 €**.

307 dossiers ont été acceptés par le Conseil d'Administration pour un montant total de **32 787 960 €**.

143 legs : 21 998 503 €

160 assurances-vie : 9 890 084 €

2 donations : 808 372 €

325 nouveaux dossiers ont été ouverts (178 legs, 145 assurances-vie ; 2 donations).

Le hors-bilan compte un stock à fin 2017 qui s'élève à **64 M€** pour **613 dossiers**.

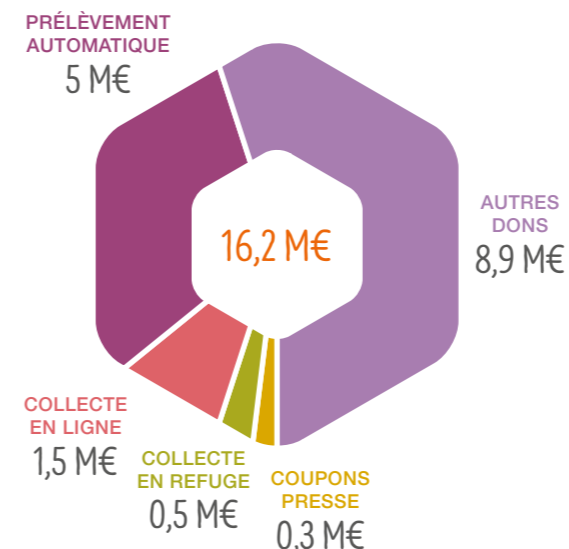
857 demandes pour des informations sur les legs ont été enregistrées en 2017.

Un **spot TV** de promotion des legs a été diffusé entre le vendredi 14 juillet et le jeudi 3 août 2017. Ce spot a permis de toucher une population sensible à la cause animale et envisageant de prendre des dispositions testamentaires sans forcément savoir comment s'y prendre.

La promotion des legs passe également par un plan média proposant une demande d'information gratuite dans la **presse sénior**.

MONTANT GLOBAL DONS ET ADHÉSIONS

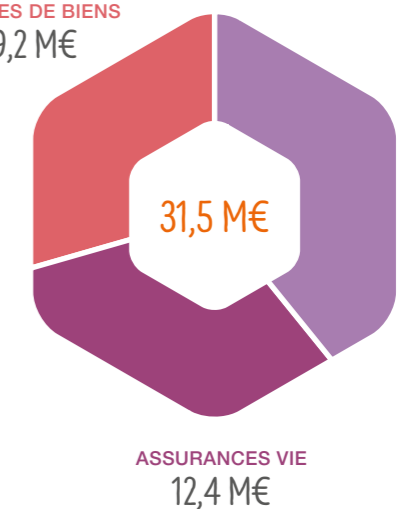
DON MOYEN
48,60€



MONTANT GLOBAL LEGS

VENTES DE BIENS
9,2 M€

AUTRES PRODUITS DE LEGS :
9,9 M€



LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La SPA est la seule association de protection animale en France qui exploite en direct un vaste réseau de 56 refuges (dont 28 refuges-fourrières), 8 Maisons SPA, 12 dispensaires.

L'entretien et le développement de ce réseau sont essentiels à la mission de protection animale de la SPA. Pour cette raison, un important programme de rénovation et de reconstruction des sites est en cours depuis 2014. Cet investissement d'envergure, important aussi bien sur le plan financier qu'humain, est guidé par la nécessité d'assurer une meilleure sécurité aux animaux, leur bien-être dans le respect de leurs besoins physiologiques, de meilleures conditions pour les équipes au service des animaux et d'accueil du public, ainsi que le respect de la réglementation en vigueur.

La SPA a plus de 170 ans, ce qui explique que certains de ses refuges nécessitent aujourd'hui des travaux de rénovation et de réhabilitation pour améliorer le bien-être des animaux. Lorsque la rénovation de l'existant est impossible, le Conseil d'Administration de la SPA prend la décision de construire un nouveau refuge. C'est le cas pour plusieurs structures après de longs mois de démarches administratives dont les travaux débutent (recherche de terrain, dépôt et obtention du permis de construire, autorisation ICPE, enquête publique...). En 2017, les travaux de rénovations ou de reconstructions complètes d'une partie de nos refuges se sont achevés.



FLAYOSC (83)

RÉALISATIONS EN 2017

RÉNOVATION DES ACCUEILS

Depuis 2015, la SPA a engagé des travaux d'uniformisation des accueils du réseau. Ces travaux de rénovation se sont poursuivis sur **10 sites** en 2017 et concernent désormais **27 sites** :

Chamarande (91), Toulon (83), Le Garric (81), Plaisir (78), Le Petit-Quevilly (76), Perpignan (66), Saint-Omer (62), Forbach (57), Morée (41), Saint-Pierre-du-Mont (40), Vitry (35), Rennes (35), Toulouse (31), Mirepoix (09), Brugheas (03), Laon (02), Cholet (49), Luynes (37), Grenoble (38), Lyon (69), Le Cannet (06), Marseille (13), Paris (75), Vaux-Le-Penil (77), Etalondes (76), Poulainville (80), Tilloy-les-Mofflaines (62).

NICHES CHAUFFÉES

En 2017, la SPA a investi **348 816 €** afin d'équiper 11 refuges (plus un complément pour le refuge de Saint-Pierre-du-Mont (40)), soit au total **241 niches chauffées**.

Avec les installations de 2016, ce sont **23 sites** qui sont désormais équipés : Golfech (82), Aix-en-Provence (13), Etalondes (76), Château-d'Olonne (85), Cabourg (14), Valdelancourt (52), Saint-Pierre-du-Mont (40), Chameyrat (19), Briançon (05), Saint-Omer (62), Flayosc (83), Vitry (35), Saint-Parres-aux-Tertres (10), Forbach (57), Arry (57), Vaux-le-Penil (77), Millau (11), Le Garric (81), Plouhinec (29), Crozon (29), Châteaubourg (35), Redon (35), Inzinzac (56).

ENTRETIEN DES SITES

En 2017, la DPI (Direction du Patrimoine Immobilier) a traité **392 demandes de travaux dont les principales** :

Chamarande (91) : installation d'une VMC dans les locaux chatteries, accueil et zone soins. Création d'un parc de détente supplémentaire.

Etalondes (76) : création d'un local isolement.

Forbach (57) : réfection de l'ensemble des cheminements et escaliers d'accès aux parcs. Pose de garde-corps et mains courantes. Réfection des caniveaux des chenils.

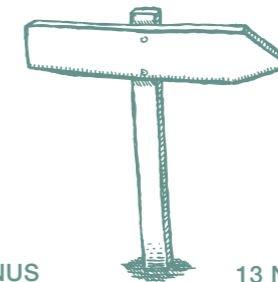
Plouhinec (29) : raccordement du refuge au réseau d'eau d'adduction en eau potable, pose d'un nouveau portail.

Dispensaire d'Orléans (45) : réfection des peintures des menuiseries et des serrures extérieures.

Perpignan (66) : création de deux abris pour les animaux de la ferme, remplacement des portes d'accès au bâtiment administratif.

Rennes (35) : couverture de 6 boxes pour les chiens fugueurs.

Sarreguemines (57) : mise en place d'un éclairage extérieur, remplacement du système de chauffage et de la climatisation de la chatterie.



LES PERMIS DE CONSTRUIRE OBTENUS

Gennevilliers (92) : le permis de construire du nouveau refuge sur un autre terrain situé dans la même commune a été obtenu en novembre 2016. Les derniers éléments administratifs ont été transmis. La construction sera engagée début 2019 dès l'obtention de réponses favorables à ces demandes.

PERMIS DÉPOSÉS EN 2018

Quimper (29) : le nouveau permis de construire a été déposé en janvier 2018 pour une reconstruction complète du refuge sur le terrain existant.

Mougins (06) : le nouveau permis de construire a été déposé en avril 2018 pour une reconstruction du bâtiment administratif et la finition des travaux des chenils.

Aix-en-Provence (13) : le nouveau permis de construire a été déposé en avril 2018 pour une reconstruction complète du refuge sur le terrain existant. Une étude de 10 mois est prévue ce qui ferait démarrer les travaux début 2019.

Briançon (05) : un nouveau permis de construire suite à la révision du projet a été déposé en mars 2018 pour la construction d'un nouveau refuge sur un autre terrain.

Saint-Laurent-de-Mure (69) : un permis a été déposé en avril 2018 pour la construction d'un nouveau refuge en remplacement de celui de Marennes.

13 NOUVEAUX CHANTIERS ENGAGÉS EN 2018

Brugheas (03) : les travaux ont démarré en décembre 2017 pour la rénovation des chenils et la création de parcs de détente. Le réseau d'assainissement sera également repris.

Montluçon (03) : La construction complète d'un nouveau refuge, sur le modèle du « refuge type », sur un nouveau terrain a démarré en avril 2018. La capacité sera de 96 chiens et de 80 chats. Le refuge devrait être terminé pour la fin d'année.

Cluses (74) : la construction complète d'un nouveau refuge sur un nouveau terrain a démarré en février 2018. La capacité sera de 9 chiens et de 60 chats.

Poulainville (80) : les travaux ont commencé en mai 2018 pour la démolition et la reconstruction complète des chenils et des chatteries. La création d'une nouvelle chatterie est également prévue, ainsi que des nouveaux locaux de stockage.

Arry (57) : les travaux de réhabilitation du refuge ont commencé début 2018. Une refonte complète est prévue. L'accueil sera déplacé, une zone de soins sera créée avec une salle de consultation et une salle d'opération, et 6 parcs de détente seront aménagés. Les chenils seront rénovés.

Orgeval (78) : le refuge va déménager sur le site d'Evèque-mont (78) situé à 12km d'Orgeval. Le corps de ferme va être réhabilité en refuge dédié aux chats. Ce lieu nous permettra d'accueillir entre 300 et 400 chats dans 20 chatteries, dont 100 chats FIV. Les travaux vont démarrer en mai 2018. Grâce à ce nouveau refuge nous allons consacrer la Maison SPA de Paris à la présentation de chats à l'adoption.

Tourcoing (59) : acquisition de la maison voisine pour une extension de la Maison SPA qui abritera une zone soins (salle de consultation et d'opération), les locaux du personnel et une salle pour le Club Jeunes. Ces travaux seront terminés pour octobre 2018.

Maison des chats : le local de la future Maison SPA de Paris (75) va être entièrement rénové, avec notamment l'aménagement d'un espace NAC et de chatteries. Son ouverture est prévue pour 2019. Toutes les Maisons SPA existantes vont être réaménagées avec un espace dédié pour l'accueil des chats à l'adoption et qui sera adapté à leurs besoins physiologiques.

Quimper (29) : les travaux de construction du refuge sur le terrain existant sont prévus pour la fin d'année 2018 et feront suite à l'obtention du permis de construire.

Mougins (06) : les travaux de reconstruction du bâtiment administratif et de la finition des chenils sont prévus pour la fin d'année 2018 et feront suite à l'obtention du permis de construire.

Briançon (05) : les travaux de construction du nouveau refuge sur un terrain situé à L'Argentière-La Bessée (05) sont prévus pour la fin d'année 2018 et feront suite à l'obtention du permis de construire.

Plouhinec (29) : nous allons créer 2 parcs de détente, une zone isolement et fourrière chats, une chatterie et refaire les chenils.

Grand Refuge (61) : construction d'un bâtiment de stockage fourrage et matériel.



YVRÉ-L'EVÊQUE (72)

LE PATRIMOINE IMMOBILIER (SUITE)

PLAN DE RÉNOVATION ET DE RECONSTRUCTION DE NOS REFUGES

D'importants travaux de rénovation ou de mise à niveau ont été engagés dans nos refuges depuis 2014. Les travaux d'une partie de nos refuges se sont terminés en 2017.

19 CHANTIERS TERMINÉS

Pervenchères (61) : un nouveau barn's avec une zone infirmerie a été construit, dédié aux soins et à la convalescence des équidés.

Hermeray (78) : le refuge a été complètement réhabilité (rénovation des bâtiments administratifs, des chenils et de la fourrière, des chatteries). Deux nouvelles chatteries ont été construites, ainsi que des parcs de détente pour les chiens.

Yvré l'Évêque (72) : les travaux ont permis la réhabilitation complète du refuge (rénovation des bâtiments administratifs, des chatteries et des chenils) et la création de 11 parcs de détente dont 2 grands parcs de présentation, d'une zone vétérinaire et de nouvelles chatteries.

Compiègne (60) : une extension du refuge avec un nouveau bâtiment abrite désormais l'accueil, 3 chatteries, une fourrière chats, une salle de soins, un espace chiots et un espace NAC. Le bâtiment existant a été réhabilité afin d'y aménager les locaux du personnel et un espace de stockage.

Rennes (35) : des abris dans les parcs de détente ainsi que la climatisation ont été mis en place. Les portes du chenil ont été remplacées ainsi que le système de chauffage/rafraichissement dans les locaux du personnel et de soins.

Cabourg (14) : le refuge dispose désormais de 3 chatteries et d'une grande volière extérieure pour les félins. Une véranda a été construite pour l'accueil, agrandissant ainsi les bâtiments du refuge, et les bureaux administratifs ont été rénovés.

Flayosc (83) : des travaux de construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain existant ont été engagés fin 2016 et se sont achevés en 2017. Ce bâtiment abrite l'accueil, la zone soins, les locaux administratifs et du personnel et les chatteries. Les bâtiments existants ont été en partie rénovés et des parcs de détente ont été construits pour les chiens de fourrière.

Luynes (37) : Le bâtiment accueil, la zone de soins et les chenils ont été entièrement rénovés. 14 parcs de détente pour les chiens ont été créés, ainsi que 2 chenils supplémentaires dédiés aux réquisitions. L'ancien pavillon du gardien a été réaménagé pour y installer les locaux du personnel.

Torreilles (66) : une large rénovation du site a été engagée en 2016. Le bâtiment d'accueil a été reconstruit, les chenils et parcs de détente ont été rénovés et le système d'assainissement a été mis aux normes. Des parcs de détente supplémentaires ont également été construits.

Vallérargues (30) : un nouveau refuge, sur le modèle du « refuge type », a été construit entièrement sur le terrain existant. L'ancien bâtiment a été démolé en 2018.

Cherbourg (50) : le refuge de Cherbourg a déménagé sur un nouveau terrain à Tollevast en novembre 2017. Les bâtiments existants sur ce terrain ont été entièrement réhabilités pour les chenils (refuge et fourrière) et un nouveau bâtiment a été construit pour l'accueil, les chatteries, les locaux administratifs et vétérinaires ainsi que pour la fourrière chats. Des parcs de détente pour les chiens ont également été créés.

Pornic (44) : les travaux de reconstruction du refuge, débutés en 2016, se sont achevés. Les deux bâtiments existants ont été réhabilités en accueil, zone de soins, chatteries et locaux du personnel. Deux chenils et 8 parcs de détente ont été également construits.

Le Garric (81) : construction de nouveaux parcs de détente, isolation des boxes des chenils. Remise en conformité de l'assainissement et sécurisation des cheminements pour accéder aux parcs.

Cholet (49) : création d'un espace pour le Club Jeunes, de 3 locaux de stockage, et des parcs de détente. Création et réfection de cheminements intérieurs, réfection des caniveaux d'évacuation d'un chenil et mise en place d'un éclairage extérieur.

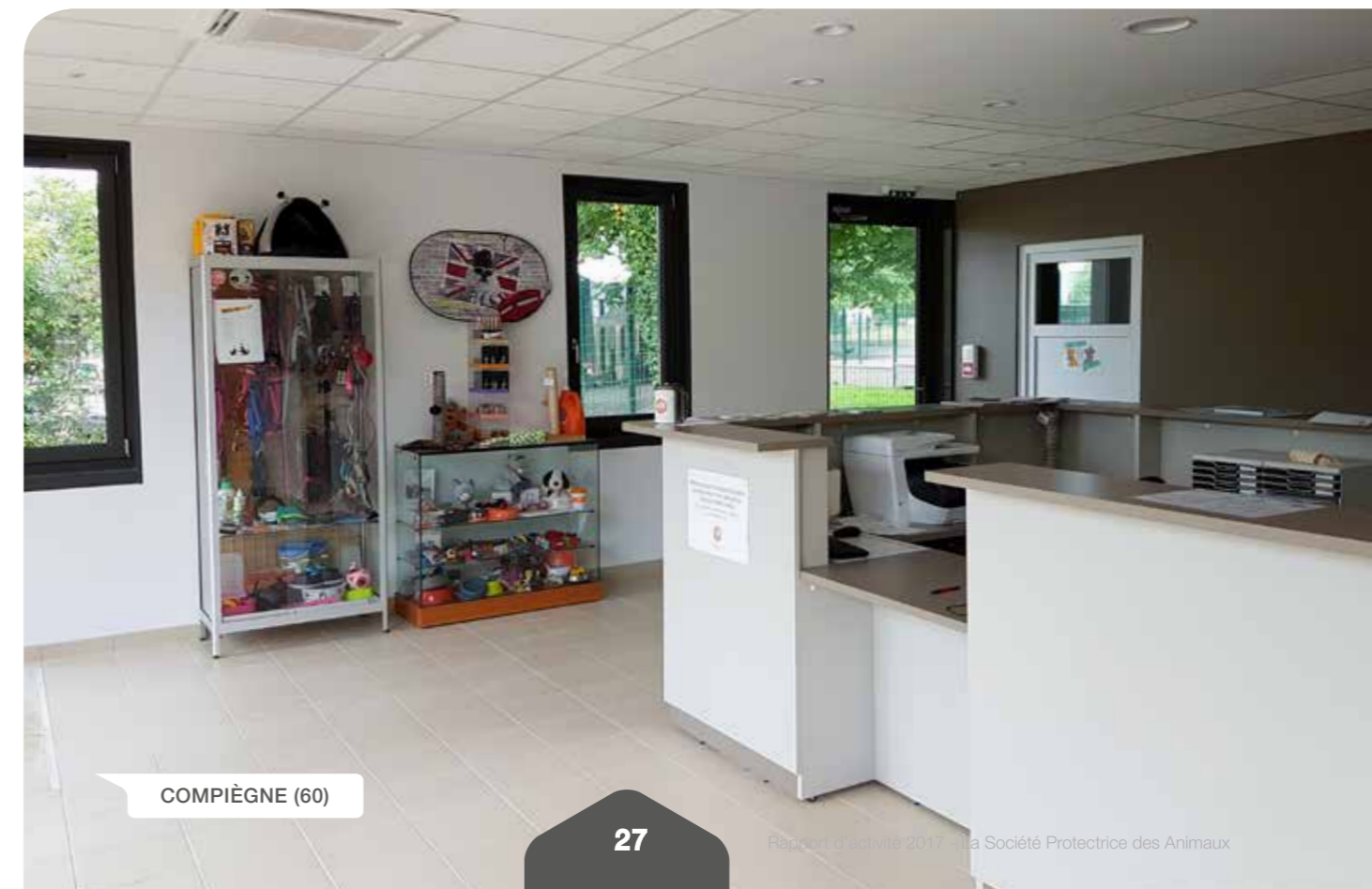
Vaux-le-Pénil (77) : remise en état de la station d'épuration. Rénovation des salles vétérinaires et de consultation, de l'infirmerie chiens et des locaux du personnel. Rénovation complète du chauffage des chenils. Nettoyage et débroussaillage de l'ensemble du site.

Thionville (57) : Création de 5 parcs de détente. Une zone soins comprenant une salle de consultation, une salle d'opération ainsi qu'une zone de stockage et une salle de réunion sont en cours d'aménagement.

Laon (02) : réfection de l'isolation chenil, remise en état des sols en béton intérieurs et extérieurs du chenil 1 (le chenil 2 sera réalisé en début d'année 2018).

Mirepoix (09) : création et réaménagement des parcs de détente.

Tulle-Chameyrat (19) : création d'une zone réfectoire, vestiaires, sanitaires et bureaux, réfection des clôtures des parcs et remplacement du portail d'accès. Mise en place d'une sonorisation dans les chenils.



LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2017

593 CDI



47 CDD

640 SALARIÉS



LA DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Sur appui des résultats encourageants de l'Action Nationale portant sur la Qualité de Vie au travail et sur la Pénibilité réalisée de septembre 2016 à février 2017 en collaboration avec le Cabinet CAPITAL SANTE, la SPA a poursuivi la démarche de prévention engagée depuis plusieurs années.

Dans ce cadre, voici les actions mises en œuvre sur l'année 2017 :

1. Mise en place d'un soutien psychologique via une cellule d'écoute avec l'Institut IAPR depuis le 1er avril 2017. Ce service est ouvert à tous les collaborateurs 7j/7 et 24H/24, au numéro suivant 08 00 08 71 58 (appel gratuit). 6 salariés dont l'anonymat a été garanti ont saisi la cellule d'écoute depuis sa mise en place.

2. Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) avec intégration des risques liés aux Risques Psychosociaux (RPS), des risques chimiques et biologiques et analyse par unité de travail. Les DUER mis à jour ont été adressés à l'ensemble des médecines du travail le 9 octobre 2017.

3. Création et mise en place d'un dispositif de signalement. Tout salarié qui rencontre des difficultés dans l'exercice de ses fonctions ou qui est témoin d'une situation de mal-être au travail, peut alerter la Direction Générale et la DRH en adressant un formulaire de signalement. Deux alertes ont été formulées depuis la mise en place effective de ce dispositif le 4 janvier 2018. Chacune de ces alertes a donné lieu à une enquête dont l'une est en cours de traitement.

L'année 2018 permettra de s'assurer de la pertinence de ces nouveaux dispositifs et de la nécessité de les reconduire et/ou de les adapter.

LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le collège désignatif s'est réuni le vendredi 15 décembre 2017 afin de pourvoir à la vacance de deux sièges au sein du CHSCT, dont les membres avaient été désignés le 26 janvier 2017.

Par ailleurs, dans le cadre des ordonnances MACRON et de la création d'un Comité Social et Economique, de nouvelles élections professionnelles devront être organisées avant le terme des mandats en cours initialement prévu le 8 novembre 2020 et au plus tard au second semestre 2019.

RATTACHEMENT DE LA SPA A LA CCN DES FLEURISTES, VENTE ET SERVICES AUX ANIMAUX FAMILIERS

Suite à l'extension du champ d'application de la CCN des fleuristes, vente et services aux animaux familiers aux activités du secteur de la Protection Animale, la SPA y est rattachée depuis le 18 novembre 2016.

Une étude comparative a été réalisée entre les dispositions de l'Accord d'entreprise SPA du 15 septembre 2015 et la CCN. Il ressort que l'accord SPA demeure plus favorable que la CCN, ses dispositions restent donc applicables.

Cette mise en conformité a entraîné une amélioration des garanties Frais de santé et Prévoyance sans modification des cotisations.

PROJET FORMATION CERTIFIANTE

L'année 2017 est l'année du lancement de la démarche de reconnaissance des qualifications professionnelles des agents animaliers.

Cette formation a été pour l'ensemble des participants intéressante, complète et enrichissante. Elle a demandé un fort investissement personnel et professionnel de la part des stagiaires et des formateurs et nous les en remercions vivement.

Ce projet est reconduit sur 2018, 10 salariés participeront à la 2ème promotion.

La Formation Certifiante a pour enjeux de :

- Créer une filière professionnelle spécifique au secteur animalier refuges/fourrières en proposant et dispensant, auprès du public extérieur à l'Association, la formation certifiante «Agent Animalier» ;
- Participer à la politique d'amélioration et de consolidation des compétences des salariés de La SPA ;
- Développer et approfondir les pratiques professionnelles des salariés ;
- Promouvoir l'image et la professionnalisation des équipes de la SPA.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La SPA poursuit son objectif de développement et d'amélioration du niveau de compétences de l'ensemble des acteurs de la SPA, aussi bien salariés que bénévoles.

La politique de formation professionnelle traduit ainsi la volonté de professionnalisation engagée depuis ces dernières années. 401 salariés ont été formés en 2017.

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

Dans le prolongement de cet engagement, la SPA a également renégocié et signé un accord GPEC en date du 28 février 2017. Par cet accord, la SPA entend poursuivre sa démarche de professionnalisation et d'employabilité au travers notamment de la mobilité professionnelle, du recrutement et de la formation professionnelle.

DISPOSITIF "VIS MON POSTE"

Ce dispositif permet aux salariés justifiant d'un an d'ancienneté et qui le souhaitent de découvrir pendant 1 journée tout poste existant au sein de la SPA (un même poste au sein d'un autre site, un poste différent ou d'un niveau hiérarchique différent). L'objectif principal de ce dispositif est de permettre au salarié d'être acteur de son évolution professionnelle et de son employabilité.

En 2017, 6 salariés ont bénéficié de ce dispositif.

FORMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Accompagnement du Chien & du Chat	45
Transports des Animaux Vivants	89
Soins Vétérinaires	35
Soins Assistant(e)s Vétérinaires	27
Manipulation des Extincteurs et Evacuation Incendie	83
Certificat de Capacité des Animaux Domestiques	29
Management	36
Sauveteurs Secouristes du Travail (Initiation & Recyclage)	26
Formations diverses - SIEGE	13
Formation Formateurs - Certifiante	9
Formation Certifiante « Agent Animalier »	9
TOTAL	401



PERSPECTIVES 2018

● PARTICIPATION DE LA SPA A LA CCN DES FLEURISTES, VENTE ET SERVICES AUX ANIMAUX FAMILIERS

Sur l'année 2018, la SPA souhaite participer activement à la vie de la branche professionnelle par le biais du PRODAF, notre syndicat patronal, afin de faire valoir nos intérêts et surtout ceux de la Protection Animale (via l'attribution de sièges au sein d'une ou plusieurs commissions, notamment la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP)).

Notre participation au sein de la branche pourrait en particulier être l'opportunité de permettre la reconnaissance d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) concernant la formation Agent Animalier.

● PROJET FORMATION CERTIFIANTE

Pour cette année 2018, la SPA compte réaliser certains ajustements de programme (durée, formateurs, calendrier...) afin de délivrer une formation au plus proche des besoins des professionnels du secteur animalier. Ces ajustements découlent des différents retours émis par l'ensemble des acteurs de cette première année (stagiaires, formateurs internes et externes).

● FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Plan de Formation 2018 veillera à s'inscrire dans la continuité du schéma défini les années antérieures et répondre aux enjeux en termes d'adaptation et /ou évolution de la SPA.

● EVOLUTION DES OUTILS RH

Mise en place d'un système d'information RH et évolution du logiciel de paie.

RAPPORT DE GESTION

1/ COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat pour l'exercice 2017 présente un excédent de 3 950 999 €.

Les produits d'exploitation augmentent de 6,88 %.

Les principaux éléments sont :

- Une hausse des dons de plus de deux millions d'euros (2 018 703 €).
- Une hausse des réalisations des legs de 461 881 €.
- Les recettes de mécénat augmentent de 400 000 €.
- Une reprise de provisions supérieures à celle de 2016 de 62 659 €.

Les charges d'exploitation baissent de 8 %.

- Les rémunérations du personnel diminuent de 6% soit 1 114 356 € ainsi que les charges sociales de 5 % (421 774 €). Cette diminution est due à des corrections comptables.
- Les impôts et taxes baissent de 22 % dus au crédit d'impôts (CITS).
- Nous constatons une baisse de 11 % sur les charges externes (diminution des honoraires d'avocats, frais de communication institutionnelle, frais de mission).
- La dotation aux amortissements augmente de 814 552 € en raison de l'achèvement des travaux dans une vingtaine de refuges.

2/ BILAN

● ÉLÉMENTS À SIGNALER À L'ACTIF :

La hausse du poste « Constructions » de 5 816 856 € concerne principalement les travaux et les agencements des sites (Flayosc, Hermeray, Luynes, Torailles).

Les immobilisations en cours 2017 s'élèvent à 5 949 176 € en valeur brute. La hausse reflète l'avancement des travaux du plan de reconstruction et de rénovation des refuges (Pornic, Vallerargues, Compiègne).

Les valeurs mobilières de placement sont en hausse de 13 298 408 € suite au placement de l'emprunt.

● ÉLÉMENTS À SIGNALER AU PASSIF :

La réserve pour projet associatif, concernant le plan de reconstruction et de rénovation des refuges, a été actualisée conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. Elle s'élève à 48 287 189 € au 31 décembre 2017.

Les provisions pour risques et charges diminuent de 8 %, principalement en raison des dénouements des dossiers de legs et du juridique.

3/ VARIATION DE TRÉSORERIE

La variation de la trésorerie s'élève à 6 447 717 €.

LE TABLEAU CI-DESSOUS VOUS PRÉSENTE LE RÉSULTAT ET LA VARIATION DE TRÉSORERIE DES CINQ DERNIERS EXERCICES :

EN EUROS	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
PRODUITS	48 116 812	53 139 421	61 041 361 €	65 730 874	71 939 873
CHARGES	47 999 050	52 177 485	60 838 781 €	68 189 653	67 688 874
RÉSULTAT	117 762	961 936	202 580 €	-2 458 779	3 950 999
VARIATION DE TRÉSORERIE	-343 886	763 172	+1 301 431 €	11 804 101	-6 647 717
TRÉSORERIE	64 119 713	64 882 885	66 184 316 €	77 988 417	71 540 700

4/ ENGAGEMENTS REÇUS HORS BILAN

Le montant des engagements reçus hors bilan, représentatifs des legs non encore encaissés et évalués sur la base d'une estimation notariale ou de l'administration des domaines, s'élève à 64 025 079 € au 31 décembre 2017.

5/ OBSERVATIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'Article L.2323-7 et suivants du Code du Travail, le rapport de gestion traitant des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 a été présenté au Comité le 27 juillet 2017. La présentation du budget prévisionnel s'est tenue le 28 février 2017. Les informations n'ont pas amené de commentaire particulier de la part des membres du Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, l'évolution générale de la situation financière de l'association est mensuellement communiquée au Comité d'Entreprise, ainsi qu'annuellement les éléments chiffrés de la situation sociale de l'association à travers le bilan social.

6/ CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Lors de l'exercice 2017, les seules conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été conclues, concernent la prise en charge des frais de mission remboursés aux administrateurs ou payés directement par le siège.

BILAN ACTIF

AU 31/12/2017

EN EUROS

	2017 BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2017 NET	2016	VARIATION 2017/2016	
					NET	VALEUR
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement				0		
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 300 986	-1 034 522	266 463	523 450	-256 987	(49,09%)
Autres	0	0	0	0	0	0,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	2 154 785	0	2 154 785	1 705 314	449 471	26,36%
Constructions	61 792 814	-30 413 951	31 378 862	27 682 772	3 696 090	13,35%
Installations techniques matériel outillage	1 629 116	-1 209 028	420 088	512 191	-92 103	(17,98%)
Autres	2 039 607	-1 605 265	434 342	507 535	-73 193	(14,42%)
Immobilisations corporelles en cours	12 583 683	-1 061 409	11 522 274	5 573 098	5 949 176	106,75%
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0,00%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	0	0	0	0	0	0,00%
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0,00%
Autres	121 632	0	121 632	42 457	79 175	186,48%
TOTAL 1	81 622 622	-35 324 175	46 298 447	36 546 817	9 751 630	26,68%
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières et approvisionnements	507 070		507 070	699 788	-192 718	(27,54%)
Marchandises	180 893		180 893	1 910	178 983	9373,31%
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES						
	72 628		72 628	82 915	-10 287	(12,41%)
CRÉANCES						
Créances usagers et comptes rattachés	260 460		260 460	254 777	5 683	2,23%
Autres	8 435 988	-4 614 412	3 821 576	2 719 383	1 102 193	40,53%
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
	65 757 196		65 757 196	52 458 788	13 298 408	25,35%
DISPONIBILITÉS						
Charges constatées d'avance	5 783 504		5 783 504	25 529 629	-19 746 126	(77,35%)
	94 649		94 649	77 033	17 616	22,87%
TOTAL 2	81 092 387	-4 614 412	76 477 975	81 824 222	-5 346 247	(6,53%)
TOTAL GENERAL (1+2)	162 715 009	-39 938 587	122 776 422	118 371 039	4 405 383	3,72%

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	2017	2016	VARIATION 2017/2016	
			VALEUR	%
Legs nets à réaliser	64 025 079	54 841 720	9 183 359	16,75%

BILAN PASSIF

AU 31/12/2017

EN EUROS

	2017	2016	VARIATION 2017/2016	
			VALEUR	%
Fonds associatif sans droit de reprise	5 296 860	5 296 860	0	0%
Autres réserves pour projet associatif	48 287 189	49 124 266	-837 077	-1,70%
Report à nouveau	11 394 775	12 766 597	-1 371 822	-10,75%
Résultat comptable de l'exercice	3 950 999	(2 458 779)	6 409 778	-260,69%
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organisme	923 431	927 926	-4 495	-0,48%
Fonds dédiés	14 902 291	13 498 291	1 404 000	10,40%
TOTAL 1	84 755 545	79 155 162	5 600 384	7,08%
Provisions pour risques et charges	3 378 058	3 673 714	-295 656	-8,05%
TOTAL 2	3 378 058	3 673 714	-295 656	-8,05%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 202 760	17 000 000	-797 240	-4,69%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 150 639	5 627 541	-476 903	-8,47%
Dettes fiscales et sociales	6 051 495	6 253 553	-202 058	-3,23%
Autres dettes	6 818 215	6 660 945	157 270	2,36%
Produits constatés d'avance	419 710	125	419 585	100,00%
TOTAL 3	34 642 819	35 542 164	-899 345	-2,53%
TOTAL GENERAL (1+2+3)	122 776 422	118 371 039	4 405 383	3,72%



COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017 EN EUROS

	2017	2016	VARIATION 2017/2016	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	632 550	646 155	-13 605	-2,11%
Dons	15 554 103	13 535 400	2 018 703	14,91%
Ressources générales	10 030 201	9 220 015	810 186	8,79%
Legs et donations	31 463 490	31 001 608	461 881	1,49%
Autres produits	1 514 423	961 203	553 220	57,55%
Reprise sur prov.et amort., transferts de charges	1 304 029	1 241 370	1 379 344	111,11%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	60 498 796	56 605 751	5 209 729	9,20%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et matières	4 186 399	4 683 599	-497 200	-10,62%
Variation de stocks	13 735	-200 072	213 807	-106,87%
Autres achats	1 975 117	2 232 217	-257 101	-11,52%
Charges externes	19 059 037	21 589 760	-2 530 723	-11,72%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 812 439	2 331 583	-519 144	-22,27%
Rémunérations du personnel	16 970 328	18 084 684	-1 114 356	-6,16%
Charges sociales	6 785 364	7 207 138	-421 774	-5,85%
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 857 811	3 043 259	814 552	26,77%
Dotations aux provisions	699 975	1 322 519	-622 544	-47,07%
Autres charges	69 577	198 331	-128 754	-64,92%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	55 429 782	60 493 019	-5 063 237	-8,37%
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 069 013	-3 887 268	10 272 967	264,27%
PRODUITS FINANCIERS				
Revenus du portefeuille et créances	1 270 906	1 207 414	63 492	5,26%
Reprise sur provisions	0	0	0	0%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 270 906	1 207 414	63 492	5,26%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations amortissements et provisions	0	0	0	0%
Intérêts et charges assimilées	119 858	0	0	100%
Charges nettes sur titres	0	0	0	0%
Charges nettes sur cessions de vmp	0	0	0	0%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	119 858	0	0	0%
RESULTAT FINANCIER	1 151 048	1 207 414	-56 366	-4,67%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	2 204 911	2 103 252	101 659	4,83%
Sur opérations en capital	18 845	363 552	-344 707	-94,82%
Reprise sur provisions	1 316 684	0	0	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 540 440	2 466 804	-243 048	-9,85%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 763 433	899 167	864 267	96,12%
Sur opérations en capital	154 204	77 652	76 552	98,58%
Dotations aux amort., dépréciations et aux provisions	2 024 732	1 316 685	708 047	53,77%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 942 369	2 293 504	1 648 865	71,89%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-401 929	173 300	-1 891 913	-1091,70%
IMPOTS SUR BENEFICES	463 134	172 932	290 202	167,81%
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	6 329 731	5 450 905	878 826	16,12%
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	7 733 731	5 230 198	2 503 533	-47,87%
TOTAL DES PRODUITS	71 639 873	65 730 874	5 908 999	8,99%
TOTAL DES CHARGES	67 688 874	68 189 653	-500 779	-0,73%
PERTE/ EXCEDENT	3 950 999	-2 458 779	6 409 778	-260,69%

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat (Colonne 1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 (Colonne 3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat (Colonne 2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 (Colonne 4)
1. MISSIONS SOCIALES	42 504 900	23 701 048			
1.1. Réalisées en France	42 504 900	23 701 048			
- Actions réalisées directement	42 441 742	23 637 890			
- Versements à d'autres organismes agissant en France	63 158	63 158			
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0			
- Actions réalisées directement	0	0			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 452 130	4 410 985			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 331 433	4 290 288			
2.2. Frais de recherche d'autres fonds privés	0	0			
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	120 697	120 697			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 273 406	7 237 708			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	57 230 436	35 349 741			
II - Dotations aux provisions	2 724 707				
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 733 731				
IV - Excédent de ressources de l'exercice	3 950 999				
TOTAL GÉNÉRAL	71 639 873				
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		55 737			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-151 412			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		35 254 066			
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat			62 689 428		
II - Reprises des provisions			2 620 714		
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs			6 329 731		
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)				1 404 000	
V - Insuffisance de ressources de l'exercice			0		
TOTAL GÉNÉRAL			71 639 873	44 962 079	
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					35 254 066
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice					11 611 920
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	754 589		Bénévolat	754 589	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	754 589		Total	754 589	



BUDGET 2018

	2017	BUDGET 2018	VARIATION BUDGET 2018 VS REEL 2017	VARIATION BUDGET 2018 VS REEL 2017 %
Cotisations	632 550 €	646 110 €	13 560 €	2,10%
Dons	15 554 103 €	16 835 864 €	1 281 761 €	10,28%
Legs et Donations	31 463 490 €	30 383 358 €	-1 080 132 €	-0,26%
Adoptions	5 958 425 €	6 604 055 €	645 630 €	9,78%
Autres produits	5 586 199 €	5 212 453 €	-373 746 €	-7,17%
Transfert de charges	29 826 €	0 €	-29 826 €	N.A
Reprises de provisions	2 590 888 €	300 000 €	-2 290 888 €	-763,63%
PRODUITS D'EXPLOITATION	61 815 480 €	59 981 840 €	-333 640 €	-0,54%
Charges de personnel	24 707 899 €	25 287 500 €	579 601 €	6,01%
Frais de missions (Déplacement/Hébergement)	797 586 €	938 750 €	141 164 €	15,04%
Soins animaux (excl. vétérinaires salariés)	8 489 105 €	9 196 057 €	706 952 €	7,69%
Nourriture	1 399 675 €	1 472 030 €	72 355 €	4,92%
Actions ponctuelles de protection (Stérilisation, Aides, Pensions...)	1 068 926 €	1 492 000 €	423 074 €	28,36%
Locaux (Loyers, Charges, Entretien Maintenance...)	3 138 759 €	4 223 343 €	1 084 584 €	25,68%
Véhicules	674 043 €	772 321 €	98 278 €	12,72%
Honoraires juridiques et administratifs	859 095 €	1 050 000 €	190 905 €	18,18%
Bureautique, Informatique	1 257 146 €	1 591 098 €	333 952 €	20,99%
Collecte et Traitement des dons et adhésions	4 817 748 €	5 603 635 €	785 887 €	14,02%
Communication	2 086 360 €	2 066 162 €	-20 198 €	-0,98%
Autres charges	695 321 €	943 384 €	248 063 €	26,30%
Impôts, Taxes et versements assimilés	880 922 €	731 524 €	-149 398 €	-20,42%
Dotations aux amortissements	3 857 811 €	4 287 500 €	429 689 €	19,42%
Dotations aux provisions	699 975 €	1 000 000 €	300 025 €	30,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 430 371 €	60 655 304 €	5 224 933 €	8,61%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 385 109 €	-673 464 €	-7 058 573 €	1048,10%
Produits financiers	1 270 906 €	1 000 000 €	-270 906 €	-27,09%
Charges financières	119 269 €	140 636 €	21 367 €	15,19%
RÉSULTAT FINANCIER	1 151 637 €	859 364 €	-292 273 €	-34,01%
Produits exceptionnels	2 223 756 €	109 200 €	-2 114 556 €	-1936,41%
Charges exceptionnelles	3 942 369 €	470 100 €	-3 472 269 €	-738,62%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 718 613 €	-360 900 €	1 357 713 €	-376,20%
Dotation fonds dédiés s/legs affectés	7 733 731 €	5 200 000 €	-2 533 731 €	-48,73%
Report de ressources non utilisées sur legs affectés	6 329 731 €	5 800 000 €	-529 731 €	-9,13%
Impôt sur les sociétés	463 134 €	200 000 €	-263 134 €	-131,57%
TOTAL DES PRODUITS	71 639 873 €	66 891 040 €	-3 248 832 €	-4,86%
TOTAL DES DÉPENSES	67 688 873 €	66 666 040 €	- 1 022 833 €	-1,53%
RÉSULTAT COMPTABLE	3 950 999 €	225 000 €	-2 225 999 €	-1656,00%



RÉSERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Cette réserve correspond au plan triennal validé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2014 et révisée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2017.

Elle a été utilisée en partie pour 5 013 750 € en 2017.

Nous proposons de reprendre ce montant sur les réserves et de le réaffecter en report à nouveau.

Un ajustement de la liste des sites concernés et du montant de certains projets est également proposé selon le tableau détaillé ci-dessous.

De ce fait nous proposons de diminuer la réserve pour projet associatif de 1 147 954 € par une reprise de ce montant depuis le report à nouveau.

Le montant de la réserve ainsi réévaluée se porterait à 42 125 485 €.

DÉPARTEMENT	SITE	TOTAL TTC	2017 RÉALISATIONS DU PLAN	2018 ACTUALISATION DES MONTANTS	SOLDE	COMMENTAIRES
03	Montluçon	2 851 870		-375 635	2 476 235	
03	Brugheas	578 234		147 199	725 433	
05	Briançon	2 180 000		-1 027 042	1 152 958	Redimensionnement du projet
06	Mougins	3 970 000		-1 939 433	2 030 567	Redimensionnement du projet
08	Cliron	2 510 000		-413 660	2 096 340	
10	St Parres			2 153 078	2 153 078	Nouveau projet
12	Millau			1 152 958	1 152 958	Nouveau projet
13	Aix en Provence	3 189 344		-838 629	2 350 715	Redimensionnement du projet
29	Quimper	2 100 000		-19 655	2 080 345	
30	Vallerargues	3 605 769	-118 263	-275 135	3 212 371	
44	Pornic / Clion sur Mer	1 992 434	0	22 887	2 015 321	
45	Chilleurs aux Bois			2 153 078	2 153 078	Nouveau projet
50	Cherbourg	2 170 456	-1 897 068	213 606	486 994	
52	Chaumont	2 120 000		-2 120 000	0	Projet abandonné
57	Arry			1 380 380	1 380 380	Nouveau projet
60	Compiègne	1 340 000	-69 124	-33 720	1 237 156	
61	Grand Refuge Pervençères	0	-45 861	200 508	154 647	
66	Torreilles	1 030 000	-35 143	82 199	1 077 056	
69	Marennes			2 153 078	2 153 078	Nouveau projet
72	Yvré l'Evêque	1 200 000	-1 200 000		0	Projet terminé
74	Cluses	600 000		118 334	718 334	
78	Hermeray	1 390 000	-1 390 000		0	Projet terminé
78	Orgeval / Evéquemont	2 110 000		-586 426	1 523 574	Réimplantation du refuge
80	Poulainville	1 310 000		-628 122	681 878	Redimensionnement du projet
83	Flayosc	1 382 800	-258 290	53 663	1 178 173	
85	La Roche sur Yon	2 350 000		-196 922	2 153 078	
92	Gennevilliers	5 746 281		35 457	5 781 738	
95	Bruyères sur oise	2 560 000		-2 560 000	0	Projet abandonné
TOTAL		48 287 188	-5 013 750	-1 147 954	42 125 485	

Immobilisation acquises par année (comptes d'immobilisation 211 à 2135 + 231 pour les terrains uniquement)

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92055 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Société Protectrice des Animaux

Siège social : 39, boulevard Berthier - 75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la Société Protectrice des Animaux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société Protectrice des Animaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Société Protectrice des Animaux
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés et la réserve pour projet associatif.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 6. Compte d'Emploi Annuel des Ressources de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (SUITE)



Société Protectrice des Animaux
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

GM-182-053 - Exercice clos le 31 décembre 2017

4



Société Protectrice des Animaux
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Georges Marziano
Associé

GM-182-053 - Exercice clos le 31 décembre 2017

5

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92096 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Société Protectrice des Animaux

Siège social : 39, boulevard Berthier - 75017 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la Société Protectrice des Animaux,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de conseil
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-0000101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Tour Equa
2 Avenue Gambetta
92096 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 000 €
Code APE 8420Z
TVA : 206 417 81 C S, Numéro
TVA Union Européenne
FR 77 718 728 417



Société Protectrice des Animaux
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
30 avril 2018

Prise en charge de frais de mission engagés directement par les administrateurs

Les frais de mission engagés directement par les administrateurs et pris en charge par l'association se détaillent comme suit :

Administrateur	Montants 2017 en euros
Madame Dominique ANTONA	2 293,14
Madame Natacha Harry	1 488,05
Madame Brigitte PIQUETPELORCE	1 073,55
Madame Emilie DE MARCO	499,37
Monsieur Thierry COURRAULT	-
Monsieur Eric GAFTARNIK	-
Monsieur Wilfrid LE QUELLEC	-
Madame Sandrine COMBAUD	-
Monsieur Stéphane HENRY	-
Madame Ginie VAN DE NOORT	-
Total	5 354,11

Paris La Défense, le 30 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Georges Maregano
Associé

GM-182-054 - Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

3

RAPPORT D'ORIENTATION

Chaque année qui passe est, pour la SPA, l'occasion de se fixer de nouveaux objectifs, de nouveaux défis. 2018 ne fera pas exception.

L'amélioration des conditions de vie des animaux que nous recueillons, le projet autour du bénévolat ainsi que la poursuite des formations qualifiantes des salariés constituent les axes centraux de toute notre action.



L'année de tous les nouveaux défis

Pour la SPA, chaque année qui passe est un nouveau défi. Chaque année depuis 2013, nous concevons de nouveaux projets afin de secourir les animaux en souffrance dans notre pays.

L'année 2018 sera elle aussi celle de nouvelles initiatives et celles de l'aboutissement des projets ambitieux que nous avons lancés depuis cinq ans.

Nous constatons depuis plusieurs années, une augmentation marquée du nombre d'adoptions des chats recueillis dans nos refuges. Ils représentent même aujourd'hui 54% de toutes nos adoptions.

Les chats sont malheureusement aussi les premières victimes des abandons d'animaux dans notre pays. C'est pourquoi, le nouveau refuge d'Orgeval qui sera implanté en 2019 à Evicquemont dans les Yvelines sera un refuge entièrement consacré à leur bien-être et leurs besoins spécifiques. Ce lieu nous permettra d'accueillir entre 300 et 400 chats au sein de 20 chatteries spécialement équipées pour leur confort de vie et conçues pour répondre aux besoins des chats en fonction de leur état. Elles seront munies de nombreux petits espaces. Un espace spécifique pour les chats positifs (FIV et FELV) est prévu.

Ce nouveau refuge très proche de Paris permettra aux Franciliens de venir adopter des chats. Il sera notamment la base arrière de notre Maison des chats à Paris. Les Parisiens qui adoptent les chats en nombre pourront ainsi s'ils le souhaitent, trouver leur nouveau compagnon près de chez eux et découvrir l'ensemble des missions de notre association. Au-delà de Paris et de la région parisienne, l'ensemble de nos Maisons SPA fera également l'objet d'aménagements spécifiques afin d'accueillir des chats à proposer à l'adoption.

D'ici là nous continuerons bien évidemment de mener nos campagnes de stérilisation de chats libres et surtout nous allons intensifier notre action de sensibilisation auprès des propriétaires de chats qui restent encore trop souvent ignorants des graves implications d'une absence de stérilisation de leur animal.

Le bien-être des chats n'est évidemment pas le seul défi que nous nous sommes fixés pour cette année.

De nouvelles réalisations sont au programme avec notamment des investissements soutenus dans nos refuges afin de développer encore le nombre de parcs de détente pour nos chiens et accroître les moyens consacrés à l'éducation positive qui seule permet de les rassurer et crée les meilleures conditions de leur réinsertion au sein d'un foyer aimant.

Nous sommes également très heureux d'annoncer le démarrage des travaux de notre refuge historique de Gennevilliers dont les travaux seront lancés début 2019 avec un projet ambitieux permettant d'accueillir dans de meilleures conditions 144 chiens et 200 chats. Et surtout la fin d'année 2018 sera marquée par le démarrage des travaux de la Valmasque (Mougins) après des années de démêlés judiciaires.

Ces travaux font partie du vaste projet de rénovation ou de reconstruction de nos refuges lancé en 2014 et que nous espérons voir toucher à sa fin en 2020.

Le réseau de la SPA se modernise sans cesse afin d'apporter le meilleur confort aux animaux que nous recueillons. Certaines de nos structures vieillissantes, dangereuses ou à l'origine de nuisances sonores qui indisposent le voisinage doivent être déplacées. C'est le cas dans la même région de Valdancourt et de Saint-Parres-aux-Tertres qui seront remplacés par un nouveau refuge plus moderne situé entre les deux agglomérations. La vétusté et les "contraintes municipales" nous amènent également à rechercher activement un nouveau terrain situé entre Châteaubourg et Vitry.

Dans les territoires ultramarins, c'est aussi une nouvelle histoire qui commence. Nous avons le projet de reprendre le refuge du Papillon en Guadeloupe dont la Présidente nous a appelés à l'aide. La reprise définitive du refuge sera validée en juin lors de l'AG mixte. Reste pour nous le point de la Guyane : nous sommes contraints d'aller vers une fermeture du refuge-fourrière de Kourou car nous n'arrivons pas à exercer notre mission correctement. Les moyens publics sont absents pour accompagner l'action de la SPA. Sans une indispensable politique massive de stérilisation sur le territoire guyanais initiée et coordonnée par les pouvoirs publics à laquelle nous souhaitons participer, le nombre d'animaux errants ne cesse de croître rendant impossible et illusoire la mise en œuvre efficace d'une stratégie de protection animale digne de ce nom.

Pour continuer à construire la SPA de demain, nous avons entamé un grand projet de structuration du bénévolat. Ce projet qui portera ses premiers fruits en 2018 permettra d'assurer une meilleure gestion des bénévoles dans les refuges, de redéfinir les rôles, de développer une vie associative participative et de préparer l'avenir.

Nous continuerons avec détermination notre combat contre la souffrance animale qui reste notre priorité absolue. Nous intensifierons nos actions menées sur le terrain pour traquer et faire condamner la maltraitance partout où elle se trouve.

Corrida, fourrure, cirque, abattage sans étourdissement, expérimentation animale... Toujours en vigueur dans notre pays, ces pratiques barbares doivent être dénoncées et interdites, et cette lutte sera un des grands combats de la SPA en 2018. Nous devons intensifier notre mobilisation autour de ces questions éthiques et continuer d'expliquer qu'un animal n'est ni un jouet, ni un accessoire, ni une marchandise, ni un divertissement, mais bien un être vivant et sensible.

Nous poursuivrons avec la même énergie les auteurs d'actes de maltraitance intolérables et demanderons aux juges d'appliquer la loi qui interdit les sévices et les actes de cruauté sur les animaux.

Je tiens à vous en assurer personnellement : quel que soit le type de souffrance infligée aux animaux, nous n'abandonnerons jamais le combat !

C'est notre mission, notre volonté, notre défi permanent.

ANNEXE 1

LISTE DES DÉLÉGATIONS ET STRUCTURES 2017

NOM	ADRESSE	COMPLEMENT	CP	VILLE	TÉLÉPHONE
Refuge-Fourrière des Prés de Longuevalle - Laon	Chemin de la Croix de Chivy		02000	LAON	03 23 20 42 54
Refuge-Fourrière La Loue - Montluçon	35, rue de la Loue		03100	MONTLUÇON	04 70 29 63 23
Refuge de Brugheas	9 bis, La Boucharde		03700	BRUGHEAS	04 70 32 43 42
Refuge Le Chazal - Briançon *	Route des Maisons Blanches	BP 82	05100	BRIANÇON	04 92 21 15 29
Refuge de Cliron	8, route de Renwez		08090	CLIRON	03 24 54 90 40
Refuge-Fourrière Le Clergue - Mirepoix	Route de Villefranche		09500	MIREPOIX	05 61 68 89 77
Refuge-Fourrière de Menois - Saint-Parres-aux-Tertres	C.D. de Baires		10410	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	03 25 81 17 83
Refuge de Port-la-Nouvelle *	615, route de la Palme		11210	PORT-LA-NOUVELLE	04 68 33 61 08
Refuge-Fourrière L'Escale - Millau	Route de Paulhe		12100	MILLAU	05 65 61 26 27
Refuge des Chiens en Liberté - Michèle Dottore - Aix en Provence	Route de la Tour d'Arbois		13290	AIX-EN-PROVENCE	04 42 90 57 50
Refuge-Fourrière de Cabourg	Avenue de l'Hippodrome		14390	CABOURG	02 31 28 09 71
Refuge-Fourrière de Chameyrat	"La Rochette"	RN 89	19330	CHAMEYRAT	05 55 27 26 81
Refuge-Fourrière de Plouhinec	Trohonan		29780	PLOUHINEC	02 98 70 44 93
Refuge du Corniguel - Quimper	Avenue Denis Papin		29000	QUIMPER	02 98 64 87 35
Refuge-Fourrière de Crozon *	Z.A. de Kerdanvez		29160	CROZON	09 72 64 70 99
Refuge Les Garrigues - Vallérargues			30580	VALLERARGUES LUSSAN	04 66 72 93 20
Refuge de Vitre *	Le Bois Pinson	Route des Eaux	35500	VITRE	02 99 75 21 32
Refuge-Fourrière de Châteaubourg	Chemin de la Goulgatière		35220	CHATEAUBOURG	02 99 62 32 65
Refuge La Verdrière - Redon			35600	SAINTE-MARIE-DE-REDON	02 99 72 40 97
Refuge de Rennes	5,A, rue Roland Doré		35000	RENNES	02 99 59 32 74
Refuge Mme Roger Butet - Luynes	Malitourne	BP 44	37230	LUYNES	02 47 42 10 47
Refuge de Saint-Pierre-du-Mont	Lieu-dit "Candille"	Route Départementale 390	40280	SAINTE-PIERRE-DU-MONT	05 58 46 00 99
Refuge-Fourrière Jean Leriche - Morée	Les Grandes Bretonnières		41160	MOREE	02 54 82 09 79
Refuge-Fourrière Saint Roch - Pornic/St Père-en-Retz	Le Brandais		44210	CLION-SUR-MER	02 40 21 75 92
Refuge Le Moulin d'en Haut - Chilleurs-aux-Bois	Rue de la gare		45170	CHILLEURS-AUX-BOIS	02 38 32 98 11
Refuge-Fourrière de l'Espérance - Cholet *	Route de Toulemonde	La Bonnauderie	49300	CHOLET	02 41 71 99 99
Refuge-Fourrière du Cotentin - Tollevast	3 RN 13 Lieu-dit Les Tourterelles		50470	TOLLEVAST	02 33 20 49 74
Refuge-Fourrière de Valdelancourt			52120	VALDELANCOURT	03 25 31 04 37
Refuge Yvette Scordia - Inzinac	Bois du Trémelin		56650	INZINAC-LOCHRIST	02 97 36 02 26
Refuge Gerhard Cramer - Ary	Ferme du Voisage	Route Nationale	57680	ARRY	03 87 52 08 99
Refuge-Fourrière de Forbach	1, rue Saint Guy		57600	FORBACH	03 87 87 29 30
Refuge-Fourrière de Sarreguemines	100, chemin du Bruchwies		57200	SARREGUEMINES	03 87 98 82 63
Refuge-Fourrière de Thionville	101, chemin des Mineurs Oeufrange		57100	THONVILLE	03 82 50 31 45
Refuge-Fourrière de Compiègne	2, avenue de l'Armistice		60200	COMPIEGNE	03 44 40 21 20
Le Grand Refuge - Pervençhères	Lieu-dit La Chevrerie		61360	PERVENCHERES	02 33 83 08 66
Refuge de Tilloy-les-Mofflaines	Rue Laennec	Zone Industrielle Est	62217	TILLOY-LES-MOFFLAINES	03 21 60 09 74
Refuge-Fourrière Le Brockus - Saint Omer *	Allée du Général Grammont		62500	SAINT-OMER	03 21 98 43 03
Refuge de Perpignan	Lieu-dit la Llabanère		66000	PERPIGNAN	04 68 57 52 53
Refuge Le Jardin de la Padrine - Toreilles	Route de Villelongue		66440	TORREILLES	04 68 28 20 36
Refuge de Marennes	660, chemin de Chantemerle		69970	MARENNES	04 72 70 46 36
Refuge d'Yvré L'Evêque	La Ferme des Arches	Route de Changé	72530	YVRE L'EVEQUE	02 43 84 32 17
Refuge De la Vallée Blanche - Cluses *	12, avenue de la Libération		74300	CLUSES	04 50 96 00 83
Refuge-Fourrière d'Etalondes	Route de Bosrocourt		76260	ETALONDES	02 35 86 88 51
Refuge de Vaux-le-Pénil	Lieu-dit "Les Prés Neufs"		77000	VAUX-LE-PENIL	01 60 56 54 60
Refuge La Berthière - Hermeray			78125	HERMERAY	01 34 83 50 28
Refuge d'Orgeval	1, Route Royale		78630	ORGEVAL	01 39 08 05 08
Refuge-Fourrière de Plaisir	C.D. 134	Bois de Sainte Apolline	78370	PLAISIR	01 34 89 05 47
Refuge de Poulainville	Rue des Aubivats		80260	POULAINVILLE	03 22 52 01 47
Refuge-Fourrière Puech de Barret - Le Garric	Route de Valdériès		81450	LE GARRIC	05 63 36 51 92
Refuge-Fourrière Des Deux Rives - Golfech	Route du stade	BP 42	82400	GOLFECH	05 63 39 55 20
Refuge-Fourrière La Ferme du Relais - Flayosc	125, route de Lorgues		83780	FLAYOSC	04 94 70 70 66
Refuge-Fourrière de La Roche-sur-Yon	Impasse François Cevert	Route de Nantes	85000	LA ROCHE-SUR-YON	02 51 05 41 01
Refuge Les Petites Prises - Château d'Olonne			85180	CHATEAU D'OLONNE	02 51 95 62 46
Refuge de Chamarande	CD 99 - Le Parc du Lys	Lieu-dit "Le Poirier Rouge"	91730	CHAMARANDE	01 60 82 32 93
Refuge Grammont - Gennevilliers	30, avenue du Général de Gaulle		92230	GENNEVILLIERS	01 47 98 57 40
Refuge-Fourrière de Kourou	BP 318		97379	KOUROU CEDEX	05 94 32 81 86
Dispensaire SPA Jeanine Vincent Le Cannet *	17, avenue Maurice Jeanpierre		06110	LE CANNET	04 93 69 92 95
Dispensaire SPA Marseille	24, rue d'Eguison		13010	MARSEILLE	04 91 80 38 89
Dispensaire SPA Toulouse	3, impasse de Sicile		31400	TOULOUSE	05 61 25 94 19
Dispensaire SPA Grenoble	169, cours de la Libération		38000	GRENOBLE	04 76 09 43 67
Dispensaire SPA Orléans	38 bis, rue du Poirier Rond		45000	ORLEANS	02 38 83 15 22
Dispensaire SPA Liévin	11, rue Nicolas Leblanc		62800	LIEVIN	03 21 45 25 55
Dispensaire SPA Perpignan	Lieu dit la Llabanère		66000	PERPIGNAN	04 68 57 52 50
Dispensaire SPA Lyon	62, rue Saint Maximin		69003	LYON	04 78 52 61 17
Dispensaire SPA Paris	5, avenue Stéphane Mallarmé		75017	PARIS	01 46 33 94 37
Dispensaire SPA Le-Petit-Quevilly	1, rue René Manesse		76140	LE-PETIT-QUEVILLY	02 35 63 20 27
Dispensaire SPA Poulainville	Rue des Aubivats		80260	POULAINVILLE	03 22 52 16 30
Dispensaire SPA Toulon	32, rue Berthier		83000	TOULON	04 94 03 33 00
Maison SPA Nice	74 rue de France		06000	NICE	04 93 71 77 63
Maison SPA Lézignan *	12, rue Guynemer		11200	LEZIGNAN CORBIERES	04 68 27 42 13
Maison SPA Ajaccio *	18, cours du Général Leclerc		20000	AJACCIO	04 95 28 13 04
Maison SPA Valence	3, rue du Théâtre		26000	VALENCE	04 75 80 02 44
Maison SPA Bordeaux	64 rue Fondaudège		33000	BORDEAUX	05 57 83 28 77
Maison SPA Lons-le-Saunier *	39, rue Jean Jaurès		39000	LONS-LE-SAUNIER	03 84 24 82 20
Maison SPA Tourcoing *	5, place de la Croix Rouge		59200	TOURCOING	02 20 25 54 55
Maison SPA Niort	22, avenue Jacques Bujault		79000	NIORT	09 64 42 60 59
Délégation des Deux-Sèvres	22, avenue Jacques Bujault		79000	NIORT	06 75 00 59 10
Délégation de Guadeloupe	BP2232		97196	JARRY CEDEX	06 90 59 96 50

(*) Site géré par une délégation bénévole

ANNEXE 2

SUIVI DES VENTES DES BIENS

BIEN				NOUS REVENANT				
NOM	NATURE	CODE POSTAL	VILLE	VALEUR CA	PRIX DE VENTE	OP SPA %	NET	VENTE
ARDOIN	APPARTEMENT	75017	PARIS 17	65 000	90 000	100	90 347	05/01/17
BERTAUX	APPARTEMENT	52000	CHAUMONT	30 000	30 000	100	30 000	09/03/17
BERTAUX	APPARTEMENT	52000	CHAUMONT	28 000	20 000	100	20 000	09/03/17
CANNET	APPARTEMENT	28230	EPERON	67 500	50 000	25	12 328	30/05/17
CASTELLI	APPARTEMENT	13004	MARSEILLE 04	150 000	160 000	100	159 192	06/01/17
CHAMAUX	APPARTEMENT	75020	PARIS 20	230 000	200 000	16,66	33 333	27/06/17
CHAVATTE	APPARTEMENT	59140	DUNKERQUE	45 000	40 000	10	4 000	02/05/17
CLAVERIE	APPARTEMENT	64000	PAU	90 000	50 000	50	20 665	13/07/17
COQUIDE	APPARTEMENT	62160	BULLY LES MINES	52 000	50 000	33,3	16 764	02/11/17
COUTURIER	APPARTEMENT	10000	TROYES	77 500	69 000	35	24 150	19/10/17
DEJOUY	APPARTEMENT	21000	DJON	140 000	100 000	50	50 000	07/12/17
GALIMAND	APPARTEMENT	94160	ST MANDE	255 000	360 000	10	36 000	29/06/17
GAMBILLO	APPARTEMENT	57000	METZ	140 000	135 000	100	135 000	14/12/17
GANNAT	APPARTEMENT	94160	ST MANDE	740 000	735 000	20	147 000	29/06/17
GALIMAND	BOX/PARKING	94160	ST MANDE	25 000	29 000	100	2 900	29/06/17
BOULOGNE	CHAMBRE	75007	PARIS 07	90 000	80 000	100	76 680	26/07/17
DEJOUY	CHAMBRE	SUISSE	CHESIERES	20 000	14 940	50	7 470	02/08/17
ALBERT	MAISON	83340	LE LUC	105 000	105 000	100	105 000	09/05/17
BARRET	MAISON	03300	CUSSET	110 000	31 000	25	7 801	25/10/17
BERTHON	MAISON	03600	COMMENTRY	130 000	69 000	50	34 577	26/10/17
BEUGNIES	MAISON	80160	ST SAUFIEU	80 000	80 000	100	80 073	17/11/17
BONNELL	MAISON	52230	POISSONS	13 000	14 800	33,3	4 933	04/01/17
CAFFET	MAISON	10700	GRANDVILLE	155 000	40 000	16,6	6 667	23/11/17
CAPIAUX	MAISON	11230	STE COLOMBE SUR L'HERS	110 000	87 936	100	88 774	02/05/17
CARLSEN	MAISON	33140	VILLENAVE D'ORNON	190 000	210 000	100	210 000	31/01/17
CERVELLIN	MAISON	13830	ROQUEFORT LA BEDOULE	350 000	350 000	9	30 227	24/03/17
CHILLAUD	MAISON	92160	ANTONY	540 000	767 000	25	191 750	07/12/17
CHILLAUD	MAISON	33780	SOULAC SUR MER	150 000	190 000	25	47 500	30/10/17
COBTI	MAISON	04100	MANOSQUE	155 000	210 000	100	210 000	11/12/17
COLLERET	MAISON	76240	LE MESNIL ESNARD	450 000	450 000	33,3	150 000	01/06/17
DAVID-GASTU	MAISON	66000	PERPIGNAN	170 000	190 000	100	184 570	23/06/17
EVARD	MAISON	83630	REGUSSE	250 000	220 000	50	110 337	28/02/17
FAUJEMBERGUE	MAISON	62113	LABOURSE	50 000	47 000	100	47 135	04/05/17
GARREAU	MAISON	78510	TRIEL SUR SEINE	280 000	75 000	20	15 000	18/09/17
GAUTIER	MAISON	37000	TOURS		103 920	100	104 623	09/10/17
GAUTIER	MAISON	17000	LA ROCHELLE		475 000	100	475 424	23/02/17
GUIGNIER	MAISON	38119	PIERRE CHATEL		80 000	66,6	53 497	22/02/17
CABIROU	PARCELLE	12150	SEVERAC LE CHATEAU	40 000	56 000	75	42 000	28/11/17
CAFFET	PARCELLE	10700	GRANDVILLE	81 600	186 940	16,6	31 315	27/01/17
CAFFET	PARCELLE	10700	GRANDVILLE	168 565	168 515	16,6	28 086	03/03/17
CAFFET	PARCELLE	10700	DOSNON	183 700	183 401	16,6	30 567	28/04/17
FLEURY	MAISON	50540	LE MESNIL OZAIN	68 000	68 000	12,5	8 500	28/08/17
GOUIMY	PARCELLE	87120	BEAUMONT DU LAC		4 874	33,3	1 625	23/10/17
GRANGEARD	TERRAIN A BATIR	93300	AUBERVILLIERS		110 000	33,3	36 666	18/04/17
ARNAL	APPARTEMENT	75016	PARIS 16	580 000	884 000	100	886 090	06/06/17
KLEIN	APPARTEMENT	13300	SALON DE PROVENCE	110 000	127 000	33,3	39 000	28/07/17
KOKENMOS	APPARTEMENT	69003	LYON 03	110 000	268 000	100	258 715	30/10/17
KOKENMOS	APPARTEMENT	69003	LYON 03	106 000	179 000	100	169 817	27/10/17
KOKENMOS	APPARTEMENT	69003	LYON 03		206 000	100	195 133	25/10/17
LANDA	APPARTEMENT	71100	CHALON SUR SAONE	60 000	45 500	50	22 750	20/03/17
LAPERT	APPARTEMENT	34000	MONTPELLIER	85 000	100 000	100	100 000	20/12/17
LAURENT	APPARTEMENT	83370	ST AYGULF	200 000	238 500	50	117 967	07/02/17
LEVAILLANT								

ANNEXE 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2017

NOMS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2017	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2017	AFFECTATION	DÉPARTEMENT
AGERON MARIE ANTOINETTE	0	1 000	500	500	A691 - Lyon	La SPA - refuge de Lyon-Marennès (69)
ANTOINE NEE GIBARD JACQUELINE	0	219 006	219 006	0	Cause PLAN DE RENOVATION REFUGES	Cause PLAN DE RENOVATION REFUGES
ARAUZO PAUL	7 527	0	0	7 527	A850 - La Roche sur Yon	La SPA - refuge de La Roche sur Yon (85)
ARAUZO PAUL	7 527	0	0	7 527	A853 - Château d'Olonne	La SPA - refuge de Château d'Olonne (85)
ARNOULD PAULETTE	0	12 021	6 011	6 011	A572 - Arry	La SPA - refuge d'Arry (57)
BALLERINI Yvonne	16 941	5 192	0	22 133	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
BEAUMONT CHRISTELLE	0	1 000	500	500	A140 - Cabourg	La SPA - refuge de Cabourg (14)
BEGIN Micheline	200 378	0	0	200 378	Création de Refuge dans le Val d'Oise (95)	Création de Refuge dans le Val d'Oise (95)
BELLAVOINE MARIE-THERESE	0	1 202	0	1 202	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
BELLECE MARIE-ANGE	10 000	0	0	10 000	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
BENARD Simone	389 440	11 500	348 846	52 094	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
BENCTEUX Andrée	15 984	0	0	15 984	A624 - Liévin	La SPA - dispensaire de Liévin (62)
BERNARD JACQUELINE	0	40 735	24 661	16 073	A030 - Montluçon	La SPA - refuge de Montluçon (30)
BERTHON	0	32 950	17 655	15 295	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
BERVINE RENE	2 161	0	0	2 161	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
BEUGNIES Michelle	0	80 622	60 560	20 062	A800 - Poulainville	La SPA - refuge de Poulainville (80)
BEUNON Francine	284 838	0	0	284 838	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
BINET FERNANDE	0	51 519	34 367	17 152	Cause PLAN DE RENOVATION REFUGES	Cause PLAN DE RENOVATION REFUGES
BLANC MARIE	6 268	0	0	6 268	A132 - Aix En Provence	La SPA - refuge d'Aix En Provence (13)
BLANCHARD	80	0	0	80	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
BLANCHOD	0	19 558	9 779	9 779	Cause CHIENS	Cause CHIENS
BLANCHOD ANICK	0	224 567	190 110	34 457	Cause CHIENS	Cause CHIENS
BLOUQUIT REINE	32 485	0	0	32 485	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
BLOUQUIT REINE	6 047	0	0	6 047	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
BOCCHIALI SIMONE	20 639	0	0	20 639	A831 - Flayosc	La SPA - refuge de Flayosc (83)
BOGACZYK THADEE	19 304	0	0	19 304	A573 - Sarreguemines	La SPA - refuge de Sarreguemines (57)
BONAMY	9 253	0	0	9 253	41 Salbris	42 Salbris
BONHOMME JEANNINE	0	9 704	4 852	4 852	A810 - Le Garric	La SPA - refuge Le Garric (81)
BONNEVAL FRANCOISE	0	110 263	87 237	23 026	A572 - Arry	La SPA - refuge d'Arry (57)
BOSSARD Yvonne	19 865	5 016	3 709	21 172	A290 - Plouhinec	La SPA - refuge de Plouhinec (29)
BOSSARD Yvonne	19 865	5 016	3 709	21 172	A291 - Quimper	La SPA - refuge de Quimper (29)
BOSSARD Yvonne	19 865	5 016	3 709	21 172	A292 - Crozon	La SPA - refuge de Crozon (29)
BOUDIER ALINE	878	0	0	878	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d'Yvré l'Evêque (72)
BOULAIS SIMONE	7 500	0	0	7 500	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
BOURGUEIL JACQUELINE	3 215	0	0	3 215	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
BOURON ALINE	0	2 001	1 001	1 001	Cause STERILISATION DES CHATS ERRANTS	Cause STERILISATION DES CHATS ERRANTS
BOUSQUET YVETTE	0	15 459	7 730	7 730	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
BOYKO SIMONE	0	9 947	4 973	4 973	A834 - Toulon	La SPA - refuge de Toulon (83)
BREMENSON	533	0	0	533	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
BREUVART	16 931	0	0	16 931	A626 - Tilloy-les-Mofflaines	La SPA - refuge de Tilloy-les-Mofflaines (62)
BREUZA	0	7 622	3 811	3 811	A130 - Marseille	La SPA - dispensaire de Marseille (13)
BRINGER CLAIRETTE	0	100 045	78 041	22 005	A120 - Millau	La SPA - refuge de Millau (12)
BRISSON THERESE	1 500	0	750	750	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
BURBAN Annick	0	1 713	0	1 713	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
CALLET	3 903	0	0	3 903	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
CAZARD DENISE	31	0	0	31	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
CHAINE Martine	4 074	0	0	4 074	A783 - Orgeval	La SPA - refuge d'Orgeval (78)
CHAINEUX Jacqueline	4 489	0	2 244	2 244	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
CHAMPIEUX JACQUELINE	10 612	0	0	10 612	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
CHAPELLE ANNE-MARIE	0	42 427	26 185	16 243	A080 - Cliron	La SPA - refuge de Cliron (08)
CHARPENTIER Georges	0	91 473	0	91 473	A500 - Cherbourg	La SPA - refuge de Cherbourg (50)
CHAVATTE MARIE CHRISTINE	0	10 600	5 300	5 300	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
CHESNEL ELIANE	38 140	0	0	38 140	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
CHOPIN Jeanne	28 953	0	0	28 953	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d'Yvré-L'Evêque (72)
CHOUZENOUX	62 147	0	0	62 147	A501 - Granville (Délégation Fermée)	A501 - Granville (Délégation Fermée)
CLEMENT BRIGITTE	18 826	0	0	18 826	A831 - Flayosc	La SPA - refuge de Flayosc (83)

NOMS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2017	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2017	AFFECTATION	DÉPARTEMENT
CLEMENT Jenny	6 214	0	3 989	2 225	A390 - Lons Le Saunier	La SPA - Maison SPA de Lons-le-Saunier (39)
CONSTANTIN CHRISTIANE	1 972	0	0	1 972	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
COSOTTI Eliane	17 407	0	0	17 407	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
CROUZET CLAUDE	36 274	0	36 274	0	Ardèche	Ardèche
CRUAUX YVONNE	4 976	0	0	4 976	A450 - Orléans	La SPA - dispensaire d'Orléans (45)
D' HERBOMEZ	762	0	762	0	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
DAFFAS GINETTE	1 119	0	0	1 119	A853 - Château d'Olonne	La SPA - refuge de Saint-A-château-d'Olonne (85)
DAVID-GASTU Suzanne	0	186 209	120 140	66 069	A661 - Toreilles	La SPA - refuge de Toreilles (66)
DENIS MARIE-THERESE	1 302	0	1 221	81	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
DERAY MARGUERITE	3 750	0	0	3 750	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
DEROUET ANDREE	0	7 247	7 247	0	Cause REFUGES NECESSITEUX	Cause refuge de NECESSITEUX
Desage Roger	0	58 752	0	58 752	A030 - Montluçon	La SPA - refuge de Montluçon (03)
DESCHAMP ETIENNETTE	0	9 818	4 909	4 909	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
DESCHANCIAUX YVONNE	30 162	238	15 360	15 040	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
DESMOULINS MICHELE	10 000	0	5 000	5 000	A661 - Toreilles	La SPA - refuge de Toreilles (66)
DESMOULINS MICHELE	5 000	0	0	5 000	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
DEZEGHER JACQUELINE	28 673	0	14 337	14 337	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
DIAZ SIMONE	24 204	2 286	2 057	24 432	A500 - Cherbourg	La SPA - refuge de Cherbourg (50)
DOGGETTE RICHARD	500	0	250	250	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
DRAUCH	19 060	28 126	25 314	21 873	A911 - Chamarande	La SPA - dispensaire de Paris (91)
DRELON Chritiane	0	398 219	304 451	93 768	A624 - Liévin	La SPA - dispensaire de Liévin (62)
DUCHE	15 245	0	15 245	0	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
DUMEZ PIERRE	459 798	0	6 826	452 973	A740 - Cluses	La SPA - refuge de Cluses (74)
DUMEZ PIERRE	170 756	516	142 145	29 127	A740 - Cluses	La SPA - refuge de Cluses (74)
DUPARCHY GERMAINE	0	23 778	11 889	11 889	A390 - Lons Le Saunier	La SPA - refuge de Lons-le-Saunier (39)
DUPONT - FROMAGEOT	0	30 000	15 000	15 000	A080 - Cliron	La SPA - refuge de Cliron (08)
ENRICO GHISLAINE	11 257	0	0	11 257	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
EVARD ELIANE	0	107 163	84 447	22 716	A831 - Flayosc	La SPA - refuge de Flayosc (83)
FAUCHART	637	0	0	637	A780 - Hermeray	La SPA - refuge d'Hermeray (78)
FAUCHEUX Odette	22 199	0	0	22 199	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
FERAUGE - BISENIUS HENRIETTE	26 064	0	0	26 064	A080 - Cliron	La SPA - refuge de Cliron (08)
FERRARY MIREILLE	3 811	0	0	3 811	A132 - Aix En Provence	La SPA - refuge d'Aix-en-Provence (13)
FINBERT MARIE-THERESE	0	15 245	0	15 245	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
FLEURY RENEE	0	87 936	67 142	20 794	A500 - Cherbourg	La SPA - refuge de Cherbourg (50)
FOUQUE MONIQUE	3 263	1 293	646	3 909	A600 - Compiègne	La SPA - refuge de Compiègne (60)
FOURNIER	22 789	0	0	22 789	A834 - Toulon	La SPA - refuge de Toulon (83)
FRADET PIERRE	0	49 564	32 608	16 956	A834 - Toulon	La SPA - refuge de Toulon (83)
FREMAUX LIAGRE	21 804	3 417	0	25 221	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
FUCHS ANDRE	0	3 298	34 490	-31 192	Cause ACTION DE PROTECTION SARRE UNION	Cause ACTION DE PROTECTION SARRE UNION
GAUTHIER MARIE	3 653	0	0	3 653	A381 - Grenoble	La SPA - dispensaire de Grenoble (38)
GAUTIER Henriette	0	350 262	0	350 262	Cause ACTION PROTECTION EN CHARENCE MARITIME	Cause ACTION PROTECTION EN CHARENCE MARITIME
GAUTIER SUZANNE	0	92 349	71 114	21 235	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
GENDREAU SIMONE	750	0	0	750	A850 - La Roche sur Yon	La SPA - refuge de La-Roche-sur-Yon (85)
GERMAIN ANDREE	117 958	0	94 162	23 796	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
GLORIEUX Lydie	1 058	0	0	1 058	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
GOARDET Louise née ALIX	821	0	0	821	A290 - Plouhinec	La SPA - refuge de Plouhinec (29)
GOARDET Louise née ALIX	821	0	0	821	A292 - Crozon	La SPA - refuge de Crozon (29)
GORCE Mauricette	86 291	0	0	86 291	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
GROSSE ERNESTINE	2 921	0	0	2 921	A500 - Cherbourg	La SPA - refuge de Cherbourg (50)
HEIDET MARIE-ANTOINETTE	0	115 569	0	115 569	Sort des Chats	Cause Sort des Chats
HENRY CLAUDE	6 624	348	174	6 798	A781 - Plaisir	La SPA - refuge de Plaisir (78)
HEUZE MAURICETTE	0	19 585	9 792	9 792	A140 - Cabourg	La SPA - refuge de Cabourg (14)
HINSCHBERGE Gisèle	5 247	0	0	5 247	A573 - Sarreguemines	La SPA - refuge de Sarreguemines (57)
JOURDANNE	17 834	0	0	17 834	A370 - Luynes	La SPA - dispensaire de Paris (37)
JOURDANNE	0	13 136	6 568	6 568	A370 - Luynes	La SPA - dispensaire de Paris (37)
KASSABOFF Nicole	11 872	0	0	11 872	A780 - Hermeray	La SPA - refuge d'Hermeray (78)
KOLSEK Anne-marie	8 593	0	8 593	0	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)

ANNEXE 3 (SUITE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2017

NOMS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2017	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2017	AFFECTATION	DÉPARTEMENT
KOTAS Lucette	0	1 093	1 093	0	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
KUHNI MARGUERITE	18 926	0	0	18 926	A691 - Lyon	La SPA - dispensaire de Lyon (69)
L.A. LONGUET MICHELE	824 883	0	0	824 883	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA CROUZET AMELIE	4 724	0	0	4 724	Stérilisation Chats Libres à St Etienne (42)	Cause stérilisation SPA - refuge de Saint-à-st-Etienne (42)
LA DUPUICH	294 248	0	0	294 248	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA GAUTIER	93 996	0	0	93 996	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA GIONNI	100 947	0	0	100 947	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA GIRAUDO	1 021	0	0	1 021	Stérilisation Chats Libres à Embrun (05)	Cause stérilisation SPA - refuge de Saint-Libres-à-Embrun (05)
LA GROSJEAN HENRIETTE	67 845	0	0	67 845	71 Haute Saône	72 Haute Saône
LA JOLY	6 429	0	0	6 429	Stérilisation Chats Libres à Brest (29)	Cause stérilisation SPA - refuge de Saint-Libres-à-Brest (29)
LA LANTHEAUME	8 385	0	0	8 385	Aides aux animaux des personnes âgées à Cannes (06)	Cause aides SPA - refuge de Saint-agnées-à-Cannes (06) (a)
LA LECLERC	81 023	0	0	81 023	A920 Gennevilliers Amélioration de la Chatterie	La SPA - refuge de Gennevilliers (92) Amélioration des chatteries
LA LECLERC	110 472	0	0	110 472	Création de Refuge dans le Bourbonnais (ALLIER, PUY DE DOME, LOIRE)	Création de Refuge dans le Bourbonnais (ALLIER, PUY DE DOME, LOIRE)
LA LEONARD	50 358	0	50 358	0	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA LLORENS GILLES	21 529	0	0	21 529	42,43 Loire et Haute Loire	42,43 Loire et Haute Loire
LA MAISONNEUVE MARTHE	17 227	0	0	17 227	87 Création Filiale à Limoges	88 Création Filiale à Limoges
LA MICHEL JOSEPHINE	88 262	0	0	88 262	42,43 Loire et Haute Loire	42,43 Loire et Haute Loire
LA MOORE EARLY VIRGINIA	864 814	0	1 650	863 164	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA PACHE	241 372	0	241 372	0	Création Refuge CONSTRUCTION DE REFUGES	Création Refuge CONSTRUCTION DE REFUGES
LA PANGAUD	472 271	0	0	472 271	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
LA VAILLE RAYMONDE	3 771	0	0	3 771	42,43 Loire et Haute Loire	42,43 Loire et Haute Loire
LA WURTZ ROGER	40 659	0	0	40 659	La Courneuve (93)	La Courneuve (93)
LAMAURY Gilette	4 510	0	0	4 510	A574 - Thionville	La SPA - refuge de Thionville (57)
LAMBANY GENEVIEVE	109 544	0	0	109 544	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
LANZANI MARYSE	915	0	0	915	A451 - Chilleurs aux Bois	La SPA - refuge de Saint-Chilleurs-aux-Bois (45)
LAPORTE FRANCOISE	42 672	0	0	42 672	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d'Yvré-L'Evêque (72)
LARTIGUE ZITA	0	5 262	2 631	2 631	A834 - Toulon	La SPA - dispensaire de Toulon (83)
LEBLANC MARCEL	0	51 000	51 000	0	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
LEGRAND ANNIE	0	2 495	1 247	1 247	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
LEMONIER ANGELA	794	0	237	557	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
LEVASSEUR GINETTE	0	16 079	16 079	0	A600 - Compiègne	La SPA - refuge de Compiègne (60)
LINARD MARIE THERESE	0	41 874	25 687	16 187	A850 - La Roche sur Yon	La SPA - refuge de La-Roche-sur-Yon (85)
LINARD MARIE THERESE	0	41 874	25 687	16 187	A853 - Château d'Olonne	La SPA - refuge de Château-d'Olonne (85)
LUQUET MAURICETTE	63 531	0	31 140	28 075	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
MALLEGOL ANNE-HELENE	15 018	0	4 316	15 018	A291 - Quimper	La SPA - refuge de Quimper (29)
MALLEGOL Monique	10 119	0	0	10 119	A290 - Plouhinec	La SPA - refuge de Plouhinec (29)
MALLEGOL Monique	6 616	0	0	6 616	A291 - Quimper	La SPA - refuge de Quimper (29)
MALLEGOL Monique	10 119	0	0	10 119	A292 - Crozon	La SPA - refuge de Crozon (29)
MALLEGOL SIMONE	15 065	0	0	15 065	A291 - Quimper	La SPA - refuge de Quimper (29)
MARCHAIS Thérèse	7 276	11 773	5 886	13 162	A440 - Clion Sur Mer	La SPA - refuge de Clion Sur Mer (44)
MARECHALLE JOCELYNE	16 881	0	366	16 515	A130 - Marseille	La SPA - dispensaire de Marseille (13)
MARTEL GUY	0	806	806	0	A354 - Vitré	La SPA - refuge de Vitré (35)
MARTEL GUY	5 378	0	0	5 378	A354 - Vitré	La SPA - refuge de Vitré (35)
MARTEL GUY	5 378	0	0	5 378	A358 - Redon	La SPA - refuge de Redon (35)
MARTEL GUY	5 378	0	0	5 378	A356 - Châteaubourg	La SPA - refuge de Châteaubourg (35)
MARTEL GUY	5 378	0	0	5 378	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
MARTIN SUZANNE	0	55 265	55 265	0	A030 - Montluçon	La SPA - refuge de Montluçon (03)
MARTY CAMILLE	1 524	0	762	762	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
MASSE Suzanne	0	30 095	15 086	15 010	A800 - Poulainville	La SPA - refuge de Poulainville (80)
MAYET HUGUETTE	9 856	0	0	9 856	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
Me BARRET PAULETTE	0	8 555	8 555	0	A032 - Brugheas	La SPA - refuge de Brugheas (03)
Me BORDENAVE MARIE	2 352	0	0	2 352	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Me BOYER Huguette	16 027	0	0	16 027	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
Me CACCIA GINETTE	5 460	0	0	5 460	A600 - Compiègne	La SPA - refuge de Compiègne (60)

NOMS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2017	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2017	AFFECTATION	DÉPARTEMENT
Me CHAVERNOZ MARCELLE	0	2 818	1 409	1 409	A140 - Cabourg	La SPA - refuge de Cabourg (14)
Me CHILLAUD SYLVIANE	0	206 601	173 941	32 660	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Me COGNERAS Jeanne	20 475	0	0	20 475	A190 - Tulle	La SPA - refuge de Chameyrat (19)
Me CORNIOT Gisèle	1 425	0	0	1 425	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
Me COYAC ODETTE	0	9 477	4 738	4 738	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Me CULNAERT Jacqueline	9 276	0	0	9 276	A622 - Saint Omer	La SPA - refuge de Saint-Omer (62)
Me CULNAERT Jacqueline	9 276	0	0	9 276	A624 - Liévin	La SPA - dispensaire de Liévin (62)
Me CULNAERT Jacqueline	9 276	0	0	9 276	A626 - Tilloy-les-Mofflaines	La SPA - refuge de Saint-Tilloy-les-Mofflaines (62)
Me DELEMME GINETTE	19 120	0	307	18 813	A020 - Laon	La SPA - refuge de Laon (02)
Me DESLANDES JACQUELINE	12 197	0	0	12 197	A850 - La Roche sur Yon	La SPA - refuge de La-Roche-sur-Yon (85)
Me DESLANDES JACQUELINE	12 197	0	0	12 197	A853 - Château d'Olonne	La SPA - refuge de Château-d'Olonne (85)
Me FOURRIER YVONNE	17 617	0	0	17 617	A490 - Cholet	La SPA - refuge de Cholet (49)
Me GERARD Germaine	0	5 469	5 469	0	Cause ENTRETIEN DES REFUGES POUR LES CHATS	Cause ENTRETIEN DES REFUGES POUR LES CHATS
Me HUNOT Ginette	9 716	0	9 286	430	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
Me JARNIGON FRANCINE	11 337	0	0	11 337	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
Me JASSERON Jacqueline	159 833	0	0	159 833	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
Me JEKNIC Jenny	15 039	0	0	15 039	A440 - Clion Sur Mer	La SPA - refuge de Clion-sur-Mer (44)
Me JUMEL Maryse	421 894	0	367 705	54 189	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Me LARME HELENE	0	48 491	31 642	16 849	A850 - La Roche sur Yon	La SPA - refuge de La Roche sur Yon (85)
Me LE GOFF ANNE-MARIE	0	12 600	6 300	6 300	A291 - Quimper	La SPA - refuge de Quimper (29)
Me LONG MONIQUE	750	0	0	750	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
Me LONGUET Michelle	696 373	0	0	696 373	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
Me LOUIGNAN INGEBORG	222	0	0	222	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Me LUCAS JEANNINE	77 182	0	0	77 182	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Me MAES Christine	17 191	0	0	17 191	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
Me MENOT SUZANNE	0	60 634	42 571	18 063	A772 - Vaux le Pénil	La SPA - refuge de Vaux le Pénil (77)
Me PAGEOT Clémence	3 286	0	1 643	1 643	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
Me PILLEBOUE JACQUELINE	105 320	0	0	105 320	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
Me PILLEBOUE JACQUELINE	36 812	0	14 280	22 532	A060 - Le Cannet	La SPA - dispensaire Le Cannet (06)
Me POUSSIN Gisèle	762	0	0	762	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d'Yvré L'Evêque (72)
Me RAVAUX Helyette	0	77 925	0	77 925	Création d'un relais ou d'un refuge	Création d'un relais ou d'un refuge
Me RIFFAUD GINETTE	17 908	0	0	17 908	A311 - Toulouse	La SPA - dispensaire de Toulouse (31)
Me ROBERT Henriette	154 253	0	0	154 253	06 - Refuge de Nice	La SPA - Maison SPA de Nice (06)
Me RUAULT-POUILLAUDE Germaine	5 947	0	0	5 947	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
Me SALMON Muguette	29 533	2 018	0	31 551	A600 - Compiègne	La SPA - refuge de Compiègne (60)
Me SIEFFERT GABRIELLE	0	46 506	29 856	16 651	A611 - Pervençères	La SPA - refuge de Pervençères (61)
Me THOMAS Liliane	122 395	0	0	122 395	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
Me WARYN Antoinette	1 832	3	3	1 832	A626 - Tilloy-les-Mofflaines	La SPA - refuge de Tilloy-les-Mofflaines (62)
MEJAT SOLANGE	0	74 595	55 135	19 459	A911 - Chamarande	La SPA - refuge de Chamarande (91)
MEJAT SOLANGE	0	40 330	24 297	16 033	A911 - Chamarande	La SPA - refuge de Chamarande (91)
Melle BERTHIER Lucie	1 560 620	1 230	0	1 561 849	Cause - LUTTE CONTRE VIVISECTION ET EXPERIENCE ANIMAL	Cause - LUTTE CONTRE VIVISECTION ET EXPERIENCE ANIMAL
Melle DAUPHIN MARIE	7 363	0	0	7 363	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
Melle DEQUEKER STEPHANIE	0	19 992	9 996	9 996	A600 - Compiègne	La SPA - refuge de Compiègne (60)
Melle GROS Gilberte	15 885	0	0	15 885	A390 - Lons Le Saunier	La SPA - Maison SPA de Lons-le-Saunier (39)
Melle GUIGNIER EDMEE	0	12 289	6 144	6 144	A130 - Marseille	La SPA - dispensaire de Marseille (13)
Melle GUIGNIER EDMEE	0	12 289	6 144	6 144	A381 - Grenoble	La SPA - dispensaire de Grenoble (38)
Melle LACROIX MARINE	355	0	0	355	A693 - Lyon Marennes	La SPA - refuge de Lyon-Marennes (69)
Melle LE CAM Isabelle	4 594	0	0	4 594	A573 - Sarreguemines	La SPA - refuge de Sarreguemines (57)
Melle MELIX JACQUELINE	3 716	0	0	3 716	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Melle SANS JEANNE	2 500	0	0	2 500	A611 - Pervençères	La SPA - refuge de Pervençères (61)
Melle TROTOBAS COLETTE	55 692	0	0	55 692	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
MICHEL JULIETTE	18 881	0	0	18 881	A572 - Arry	La SPA - refuge d'Arry (57)

ANNEXE 3 (SUITE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2017

NOMS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2017	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2017	AFFECTATION	DÉPARTEMENT
Mlle BRUNO PAULETTE	3 000	0	897	2 103	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
MONDOLFO Gisèle	0	266 606	227 945	38 661	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
MOORE EARLY VIRGINIA	16 079	0	16 079	0	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
MORRAL ADELAIDE	0	233 835	198 452	35 384	A411 - Morée	La SPA - refuge de Morée (41)
MOULIN Pierrette	0	51 655	34 490	17 166	A440 - Clion Sur Mer	La SPA - refuge de Clion Sur Mer (44)
Mr BAGUELIN PIERRE	48	0	24	24	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Mr BAGUELIN PIERRE	994	0	0	994	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Mr BARATAULT Guy	25 290	0	0	25 290	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
Mr BARRAUD JEAN-PATRICK	0	5 002	2 501	2 501	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
Mr BECANE DANIEL	7 711	0	3 138	4 573	A783 - Orgeval	La SPA - refuge d'Orgeval (78)
Mr BERTAUX ANDRE	27	0	0	27	A520 - Valdelancourt	La SPA - refuge de Valdelancourt (52)
Mr BERTAUX ANDRE	15 755	0	0	15 755	A520 - Valdelancourt	La SPA - refuge de Valdelancourt (52)
Mr BOIT PAUL	7 076	0	3 538	3 538	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Mr BOUCHER Alain	15 673	0	0	15 673	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
Mr BOWKER GEORGES	777	0	0	777	A060 - Le Cannet	La SPA - dispensaire le Cannet (06)
Mr CABARET Bernard	29 312	0	14 656	14 656	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
Mr COSTE André	4 886	0	0	4 886	A834 - Toulon	La SPA - dispensaire de Toulon (83)
Mr CROUZET Claude	16 564	0	0	16 564	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
Mr DANIELLOT-BAYLE FRANCK	539	0	0	539	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
Mr DELWARDE Richard	7 037	0	0	7 037	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d' Yvré-L'Evêque (72)
Mr DETER BERNARD	19 817	0	0	19 817	A760 - Etalondes	La SPA - refuge d'Etalondes (76)
Mr DIDON GERARD	182	0	0	182	A060 - Le Cannet	La SPA - dispensaire le Cannet (06)
Mr GAUTIER HENRI	1 294	0	0	1 294	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
Mr GROG JEAN	34 778	0	0	34 778	A810 - Le Garric	La SPA - refuge Le Garric (81)
Mr GROSJEAN Jean	634	0	0	634	A591 - Tourcoing	La SPA - Maison SPA de Tourcoing (59)
Mr GUILLARD Eugène	0	5 996	5 996	0	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
Mr HENRY Claude	146	0	0	146	A781 - Plaisir	La SPA - refuge de Plaisir (78)
Mr HERMAN RAYMOND	109 589	0	0	109 589	A500 - Cherbourg	La SPA - refuge de Cherbourg (50)
Mr HERMAN RAYMOND	43 132	0	0	43 132	A500 - Cherbourg	La SPA - refuge de Cherbourg (50)
Mr JAY CLAUDE	0	66 242	47 618	18 624	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
Mr JECZKOWIAK ROGER	0	173 911	144 520	29 391	A571 - Forbach	La SPA - refuge de Forbach (57)
Mr JOST RENE	16 458	0	0	16 458	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d'Yvré-L'Evêque (72)
Mr LARGUIER CLOVIS	0	28 283	28 283	0	A300 - Vallerargues	La SPA - refuge de Vallerargues (30)
Mr LECOQ ANDRE	789 890	0	0	789 890	Création de Refuge dans le Val d'Oise (95)	Création de Refuge dans le Val d'Oise (95)
Mr MURGUE PIERRE	216 231	0	0	216 231	Cause PROTECTION DES OISEAUX	Cause PROTECTION DES OISEAUX
Mr NORDFELD	16 000	0	0	16 000	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
Mr PASTANT PAUL	5 511	0	181	5 330	A572 - Arry	La SPA - refuge d'Arry (57)
Mr PAUL BERNARD	9 892	0	3 000	6 892	A300 - Vallerargues	La SPA - refuge de Vallerargues (30)
Mr PONGE EDMOND	0	7 531	3 765	3 765	A721 - Yvré L'Evêque	La SPA - refuge d'Yvré L'Evêque (72)
Mr RAINERI Roger	0	369	185	185	A130 - Marseille	La SPA - dispensaire de Marseille (13)
Mr ROMANE André	362	0	0	362	A030 - Montluçon	La SPA - refuge de Montluçon (03)
Mr RUJALT-POUILLAUDE Yves	29 020	0	0	29 020	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
Mr TEILLER GUY	6 790	0	0	6 790	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
Mr TRIGOUST LEDAIRE J.Clément	2 782	0	0	2 782	A100 - St Parres Aux Tertres	La SPA - refuge de Saint-Parres-aux-Tertres (10)
Mr WOH PIERRE	17 518	0	0	17 518	A571 - Forbach	La SPA - refuge de Forbach (57)
MUS MARIE	159 302	0	0	159 302	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
NEIRINCK	0	3 980	1 990	1 990	A290 - Plouhinec	La SPA - refuge de Plouhinec (29)
NICOLAS Claudine	16 929	0	0	16 929	A572 - Arry	La SPA - refuge d'Arry (57)
NICOLAS MARIE CLAIRE	0	1 080	540	540	A080 - Cliron	La SPA - refuge de Cliron (08)
NOORDHOFF STEPHANIE	6 186	0	0	6 186	A190 - Tulle	La SPA - refuge de Chameyrat (19)
NORMANDIN Danielle	2 287	0	0	2 287	A311 - Toulouse	La SPA - dispensaire de Toulouse (31)
OULI MARIE-HELENE	15 804	0	0	15 804	A611 - Pervençères	La SPA - refuge de Pervençères (61)
PACHE GISELE	342 994	0	342 994	0	Création Refuge CONSTRUCTION DE REFUGES	Création Refuge CONSTRUCTION DE REFUGES
PAGET YOLANDE	7 500	0	0	7 500	A781 - Plaisir	La SPA - refuge de Plaisir (78)
PARACCHINI Nadia	13 845	0	0	13 845	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
PASTANT Paul	0	44 056	33 162	10 895	A572 - Arry	La SPA - refuge d'Arry (57)

NOMS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2017	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTÉES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2017	AFFECTATION	DÉPARTEMENT
PAULETTE DOMINIQUE	0	69 907	87	69 819	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
PELCERF MARTHE	1 925	0	0	1 925	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
PELLEGRINI Marie-Louise	727	0	0	727	A132 - Aix En Provence	La SPA - refuge d'Aix-en-Provence (13)
PERESSE JOSEPHINE	1 094	0	0	1 094	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
PERIGNON	315 939	0	0	315 939	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
PERRIN DANIELLE	13 765	0	0	13 765	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
PERRIN YVETTE	61 841	164 949	0	226 791	Creation Chaterie Ile et Vilaine (35)	Creation Chaterie Ile et Vilaine (35)
PETIT GEORGES	40 135	0	0	40 135	Cause - INTERDICTION COMPLETE DE LA CHASSE	Cause - INTERDICTION COMPLETE DE LA CHASSE
PETRO SUZANNE	17 330	0	0	17 330	A772 - Vaux le Pénil	La SPA - refuge de Vaux-le-Pénil (77)
PICHOT Hildegard	10 000	0	0	10 000	A790 - Deux Sèvres	La SPA - Maison SPA de Niort (79)
PIQUET RAYMONDE	4 014	0	0	4 014	A020 - Laon	La SPA - refuge de Laon (02)
PLISNIER Anne-Marie	1 594	0	0	1 594	A780 - Hermeray	La SPA - refuge d'Hermeray (78)
POIVET	6 000	0	0	6 000	A359 - Rennes	La SPA - refuge de Rennes (35)
POLIZZI Odette	21 449	1 000	700	21 749	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
PONTVIANNE NEE PONTIUS	7 739	0	0	7 739	Stérilisation Chats Libres à St Etienne (42)	Cause Stérilisation Chats Libres à St Etienne (42)
PORTE Irène	41 037	0	0	41 037	Action de Stérilisation sur l'île de la Réunion (974)	Action de Stérilisation sur l'île de la Réunion (974)
PORTE LUCIE	67 290	0	48 561	18 729	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
POUPEZ DE KETTENIS MARTHE	304 622	0	0	304 622	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
PREVOST PIERRE	0	440 854	258 217	182 637	A440 - Clion Sur Mer	La SPA - refuge de Clion-sur-Mer (44)
PUGET	1 975	13 975	0	15 949	A911 - Chamarande	La SPA - refuge de Chamarande (91)
RAMEYSSSEN BRIGITTE	500	0	0	500	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
RELIN MARIE	0	9 861	4 930	4 930	A032 - Brugheas	La SPA - refuge de Brugheas (03)
REVEILLARD Jacqueline	2 144	0	0	2 144	A763 - Petit Quevilly	La SPA - dispensaire du Petit Quevilly (76)
ROCHE JEANNE	6 059	0	0	6 059	A691 - Lyon	La SPA - refuge de Lyon-Marenes (69)
ROUGERIE CHANTAL	4 705	645	322	5 028	A440 - Clion Sur Mer	La SPA - refuge de Clion-sur-Mer (44)
SEVAULT Chantal	444	0	444	0	A370 - Luynes	La SPA - refuge de Luynes (37)
SOBRY Mauricette	15 637	0	0	15 637	A752 - Mallarmé	La SPA - dispensaire de Paris (75)
SPIESS JACQUELINE	2 838	0	0	2 838	A060 - Le Cannet	La SPA - dispensaire Le Cannet (06)
STAUT NELLY	0	60 433	42 390	18 043	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
SUCHEIX Raymond	21 319	0	0	21 319	A663 - Perpignan Espace Animalier	La SPA - refuge de Perpignan (66) Espace Animalier
TEYSSEIRE	0	23 712	11 856	11 856	A060 - Le Cannet	La SPA - dispensaire Le Cannet (06)
TOUZIN DANIEL	0	82 548	62 293	20 255	A032 - Brugheas	La SPA - refuge de Brugheas (03)
TRICHELOT DANIEL	800	0	0	800	A783 - Orgeval	La SPA - refuge d'Orgeval (78)
USCALDE RAYMONDE	55 592	21	0	55 613	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
VALDERRAMA CONCEPTION	0	77 500	57 750	19 750	A400 - St Pierre Du Mont	La SPA - refuge de Saint-Pierre-du-Mont (40)
VALENTE YVONNE	24 327	335 330	242 533	117 124	A132 - Aix En Provence	La SPA - refuge d'Aix-en-Provence (13)
VANDAMME COLETTE	0	7 105	3 552	3 552	A624 - Liévin	La SPA - dispensaire de Liévin (62)
VANLERBERGHE Marc	15 127	1 065 127	151 612	928 642	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
VARET Louise	1 427	0	0	1 427	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
VASSEUR SONIA	0	60 864	42 777	18 086	A800 - Poulainville	La SPA - refuge de Poulainville (80)
VAYSSADE	0	347 948	0	347 948	Cause CREATION D'UN BARNIS	Cause CREATION D'UN BARNIS
VAYSSADE	0	347 948	191 726	156 221	A783 - Orgeval	La SPA - refuge d'Orgeval (78)
VIGUIE Renée	376 992	60	376 992	60	A920 - Gennevilliers	La SPA - refuge de Gennevilliers (92)
VILDE	0	3 208	1 604	1 604	A411 - Morée	La SPA - refuge de Morée (41)
VILETTE JACQUELINE	7 300	0	7 300	0	A062 - La Valmasque	La SPA - refuge de Mougins (06)
VILLARD HENRIETTE	17 000	0	0	17 000	A390 - Lons Le Saunier	La SPA - Maison SPA de Lons-le-Saunier (39)
VIONNE GEORGETTE	14 413	0	0	14 413	A591 - Tourcoing	La SPA - refuge de Tourcoing (59)
VIVIANI	0	55 615	38 053	17 561	B007 Cellule Anti Traffic	Cause B007 Cellule Anti Traffic
VIVIANI	0	55 615	38 053	17 561	Cause B019 -POLE PROTECTION	Cause B019 -POLE PROTECTION
VLASTO	9 870	0	0	9 870	A060 - Le Cannet	La SPA - dispensaire Le Cannet (06)
WUIOT MARIE	23 037	0	16 539	6 497	A661 - Toreilles	La SPA - refuge de Toreilles (66)
TOTAL	13 498 291	7 733 731	- 6 329 731	14 902 291		

ANNEXE 4

LISTE DES REDISTRIBUTIONS À DES PERSONNES MORALES DANS L'ANNÉE

LISTE DES REDISTRIBUTIONS A DES PERSONNES MORALES (ASSOCIATIONS) VERSEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2017	MONTANT EN EUROS
«ADADA - ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DES ANES »	8 000,00
A PAS DE VELOURS	100,00
APUS APUCES	1 000,00
BISCA'REFUGE	1 500,00
CENTRE ATHENAS	5 000,00
CENTRE D'ACCUEIL ET DE SAUVETAGE ANIMALIER	1 500,00
CENTRE DE SAUVEGARDE DE FAUNE SAUVAGE POITEVINE (CSFSP)	1 000,00
CHATS DES RUES	160,00
CHATS LIBRES DE QUILLAN	400,00
CHATS LIBRES VILLELONGUETS	3 480,00
CHATS SANS TOIT 54	240,00
CHOISY TON CHAT	240,00
LA CHATTERIE GYSMO	120,00
LA POMPONNETTE	480,00
REFUGE DES TORTUES	1 000,00
L'ASSOCIATION PRADETANE DE PROTECTION FELINE	280,00
LE CENTRE ORNITHOLOGIQUE ILE DE FRANCE	1 000,00
LE CHAT L'ANGE	1 200,00
LE REFUGE DE L'ECUREUIL SUR LE VIEUX CHENE	500,00
LE REFUGE DU PAPILLON	8 000,00
LE TIPI DES CHATS	360,00
LES AMIS DES BONOBOS EN EUROPE	6 000,00
LES AMIS DES CHATS DE CABESTANY	1 200,00
LES CHAT'MIS CANETOIS	600,00
LES CHATS DE LA RUE	360,00
LES CHATS LIBRES DE LYNE	500,00
LES CHATS LIBRES DE PLAN DE CUQUES	160,00
LES CHATS LIBRES DE RIAN	400,00
LES COPAINS FELINS	400,00
LES ECURIES DU DERNIER RECOURS	2 000,00
LES QUAT'PATTES	1 500,00
LEVRIERS EN DETRESSE	3 000,00
LIBERTE - AMOUR - RESPECT - ANIMAUX	798,00
LIBRES ET POILUS	360,00
NOS AMIS LES CHATS	320,00
PIPSINO	1 400,00
REGUL'MATOUS	800,00
TOUT POUR LE CHAT	400,00
TOUTOUS ET MINOUS	1 000,00
U GHJATTINU DI CORTI	1 000,00
YOURI	400,00
TOTAL	58 158,00

ANNEXE 6

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

EXCEDENT DE L'EXERCICE	3 950 999
(+) Augmentation nette des provisions et dépréciations	-295 656
(+) Amortissements	3 857 811
(-) diminution nette des fonds dédiés	1 404 000
(+) QP de subvention virée sur le compte de résultat	-4 495
(-) Produits de cession	-344 707
(+) VNC des Immobilisations cédées	76 552
Marge brute d'autofinancement	8 644 504
Variation du BFR d'exploitation	-1 263 262
FLUX NETS D'EXPLOITATION	7 381 242
(-) Acquisitions des immobilisations	-13 764 134
(+) Diminution nette des immobilisations financières	-79 175
(+) Produits des cessions d'actifs	14 350
FLUX NETS D'INVESTISSEMENT	-13 828 959
(+) Emprunt	0
(+) Augmentation des fonds propres, subventions	
(-) Diminution des dettes financières	
FLUX NETS DE FINANCEMENT	0
VARIATION DE TRÉSORERIE	-6 447 717
Trésorerie initiale	77 988 417
Trésorerie finale	71 540 700
VARIATION DE TRÉSORERIE	-6 447 717

ANNEXE 5

LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS DANS L'ANNÉE

Aucun emprunt n'a été réalisé dans l'année

ANNEXE 6 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

PROJET ASSOCIATIF

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée Générale du 30 juin 2017, les projets ci-dessous ont été réalisés au cours de l'année pour :

SITE	TOTAL TTC
Montluçon (03)	48 130
Brugheas (03)	11 766
Aix en Provence (13)	10 656
Vallerargues (30)	24 231
Pornic (44)	27 566
Cherbourg (50)	89 544
Flayosc (83)	7 200
Gennevilliers (92)	23 719
Pervençhères (61)	594 265
TOTAL	837 077

Fin 2017, la réserve s'élevait à 48 287 189 €.

PATRIMOINE IMMOBILIER

L'association a procédé au cours de l'année 2017 à de nombreux travaux de construction de bâtiments administratifs, de chatteries, de chenils, de parcs de détente (Flayosc, Hermeray, Luynes, Cabourg, Torreilles, Pervençhères).

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Néant.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

Les règles de présentation et d'évaluation sont conformes aux principes généraux et aux adaptations prévues par l'avis du Conseil National de la Comptabilité C.N.C 98-12 du 17 décembre 1998 repris par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable CRC 99-01 du 16 février 1999 et de l'Autorité des Normes Comptables ANC N°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les règles et méthodes comptables retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 31 décembre 2017 demeurent identiques à celles au 31 décembre 2016. Par conséquent, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

Pour rappel, les fonds dédiés à la clôture de l'exercice correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La SPA comptabilise désormais en produits les dommages et intérêts dus par des tiers pour maltraitance aux animaux.

C) ESTIMATIONS RETENUES

En application du principe comptable de spécialisation des exercices, les dons et cotisations reçus postérieurement à la clôture se rattachant à l'exercice comptable ont été comptabilisés en produits à recevoir au 31 décembre 2017. Le montant provisionné au 31 décembre 2017 s'élève à 958 492 €.

D) DURÉE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Comme pour l'exercice précédent, la durée de l'exercice clos au 31 décembre 2017 est de 12 mois.

3. NOTES SUR LE BILAN

A) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées au coût historique. Aucun frais financier n'entre dans le coût des immobilisations.

AU COURS DE L'EXERCICE 2017, LA VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2017	ACQUISITIONS	RECLASSEMENT ET VIREMENT DE POSTE À POSTE	CESSION / MISE AU REBUT	SOLDE AU 31/12/2017
Autres Immobilisations incorporelles	999 831	13 795	287 359	0	1 300 985
Terrains	1 705 314	449 470	0	0	2 154 784
Constructions	55 975 958	600 845	6 288 216	1 072 206	61 792 814
Installations techniques	1 575 940	51 538	1 638	0	1 629 116
Matériel de transport	562 228	30 543	0	0	592 771
Matériel bureau informatique	766 755	90 173	0	1 325	855 603
Mobilier	591 231	0	0	0	591 231
Immobilisations en cours	6 634 507	12 527 769	-6 577 213	1 379	12 583 684
TOTAL	68 811 765	13 764 134	0	1 074 909	81 500 989

Les immobilisations en cours concernent, entre autres, les refuges de Vallerargues (2 884 222 €), de Pornic (1 584 866 €), Compiègne (1 185 695 €).

Les cessions et mises au rebut de 1 072 206 € concernent la mise au rebut des anciens agencements de Hermeray, Clion, Yvré l'évêque et Torreilles.

LES DURÉES D'AMORTISSEMENT RETENUES SE PRÉSENTENT COMME SUIVANT :

NATURE	MODE	DURÉE
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	2 ans
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau Informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier bureau	Linéaire	5 à 10 ans

AU COURS DE L'EXERCICE 2017, LA VARIATION DES AMORTISSEMENTS SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2017	DOTATIONS	CESSION / MISE AU REBUT	SOLDE AU 31/12/2017
Autres immobilisations incorporelles	476 381	558 141	0	1 034 522
Constructions	28 293 186	3 078 210	957 445	30 413 952
Installations techniques	1 063 749	145 279	0	1 209 028
Matériel transport	297 830	86 604	0	384 434
Matériel bureau informatique	625 680	91 311	1 325	715 666
Mobilier	489 170	15 995	0	505 164
TOTAL	31 245 997	3 975 540	958 770	34 262 767
dont exploitation		3 975 540		

ANNEXE 6 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

B) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition.

MONTANTS EN €	A NOUVEAU 01/01/2017	AUGMEN- TATION	CESSION	SOLDE AU 31/12/2017
Dépôts et cautionnements	42 457	83 120	3 945	121 632
TOTAL	42 457	83 130	3 945	121 632

C) STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2017 à 687 963 €. Il s'agit principalement de produits pharmaceutiques, de nourriture, d'imprimés, d'articles pour animaux. Ces éléments sont évalués, du fait de leur rotation rapide, sur la base du dernier prix connu.

D) AUTRES CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Cette rubrique comprend les postes suivants :

DÉTAIL DES AUTRES CRÉANCES (MONTANTS EN €)	31/12/2017 BRUT	31/12/2016 BRUT
Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	395 185	216 383
Personnel	120 826	183 426
Organismes sociaux	243 395	157 435
Etat	60 490	203 695
Consignation TGI	98 049	95 549
Conventions de fourrière	247 045	125 283
Produits à recevoir	3 371 497	2 175 647
Legs en cours	1 107 157	954 558
Créance Maîtrise d'œuvre	2 792 344	2 792 344
TOTAL	8 435 988	6 904 320

Les créances sont toutes à moins d'un an, à l'exception de la créance relative à la maîtrise d'ouvrage.

Cette créance correspond aux travaux facturés mais non réalisés par le maître d'œuvre en charge de la construction du refuge et de la fourrière de La Valmasque.

Ce débiteur étant en plan de continuation depuis mai 2010, la créance a été intégralement dépréciée.

La SPA a déclaré en créance les travaux facturés non réalisés ainsi que les indemnités légales de résiliation de contrat et les pénalités de retard s'y rattachant, d'un montant total de 1 427 830 €.

Ce dossier est toujours en cours en 2017.

La SPA comptabilise désormais en produits les dommages et intérêts dus par des tiers pour maltraitance aux animaux. Mais nous avons constitué une provision pour la totalité pour couvrir le risque de non-recouvrement.

E) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, d'un montant total de 65 757 196 €, sont comptabilisées sur la base du coût d'acquisition ou de l'évaluation donnée par les institutions financières.

Elles sont valorisées selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti ».

Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend 6 421 316 € de titres du compte legs Debat.

Les placements répondent à plusieurs principes :

- Placement sans risque
- Aucun frais ni à l'achat ni à la vente
- La garantie en capital.

F) CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 94 649 € au 31 décembre 2017. Elles sont composées essentiellement de factures de prestations de communications, d'abonnement, de prestations d'archivages.



G) FONDS PROPRES

● Fonds statutaires : 5 296 860 €

● Fonds dédiés : 14 902 291 €

Ce poste enregistre les legs et donations assortis d'une obligation ou d'une condition d'utilisation.

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan lorsque la partie des ressources collectées auprès des légataires n'a pas encore été employée pendant l'exercice.

En 2017, nous constatons une variation de 249 880€ en report à nouveau due à la fusion du refuge d'Inzinac.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 juin 2017,

● Le résultat de l'exercice 2016, soit - 2 458 779 €, a été affecté au report à nouveau.

● La somme de 837 077 € a été prélevée du projet associatif et imputée au report à nouveau.

L'excédent de l'exercice 2017 s'élève à 3 950 999 €.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS HORS FONDS DÉDIÉS :

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2017	AFFECTATION RÉSULTAT 2016	REPRISE SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	ENGAGEMENTS À RÉALISER		RÉSULTAT 2017	SOLDE AU 31/12/2017
				EXERCICE	EX. ANT.		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 296 860						5 296 860
Autres Réserves pour projet associatif	49 124 266				-837 077		48 287 189
Report à nouveau	12 766 597	-2 458 779		249 880	837 077		11 394 775
Résultat de l'exercice	-2 458 779	2 458 779				3 950 999	3 950 999
Subventions d'investissement	847 311						847 311
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organisme	80 614		-4 495				76 119
TOTAL	65 656 870	-	-4 495	249 880	-	3 950 999	69 853 254

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS :

(MONTANTS EN €)	Fonds à engager au 01/01/2017	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2017
Legs affectés	13 498 291	7 733 731	-6 329 731	14 902 291

H) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'évolution de ce poste se décompose comme suit :

(MONTANTS EN €)	A NOUVEAU 01/01/2017	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2017
Provisions pour risques	2 951 120	978 548	-892 169	3 037 499
Provisions pour charges	722 594	0	-382 035	340 559
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 673 714	978 548	-1 274 204	3 378 058
dont exploitation		978 548	-1 274 204	
dont exceptionnel		0	0	

Les provisions pour risques au 31/12/2017 sont principalement constituées de litiges dans le cadre d'assurance vie et de legs ainsi que de litiges prudhommaux.

La reprise de provisions pour charges concerne l'indemnité de départ à la retraite. Cette évaluation a été effectuée par le CIC Assurances.

Les paramètres déterminés pour cette étude sont :

- Un âge de départ à la retraite à 62 ans
- Un taux de turnover à 7%
- Un taux de revalorisation annuel des salaires à 1 %
- Un taux d'actualisation à 1,65 %

I) FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 5 150 639 €. Le montant des factures non parvenues inclus dans ce poste est de 590 457 €.

J) DETTES FISCALES ET SOCIALES

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES (MONTANTS EN €)	BRUT 31/12/2017	BRUT 31/12/2016
Personnel	2 480 512	2 987 711
Organismes sociaux	2 312 481	2 445 895
Etat : impôt sur les sociétés	77 884	0
Etat : TVA	203 073	195 115
Etat : taxes sur les salaires	461 279	276 496
Etat : autres taxes	516 266	348 335
TOTAL	6 051 495	6 253 553

K) AUTRES DETTES

(MONTANTS EN €)	31/12/2017	31/12/2016
Legs Debat	6 561 134	6 515 185
Charges à payer	33 258	28 912
Créditeurs frais mission	33 293	46 938
Divers	190 530	69 909
TOTAL	6 818 215	6 660 945

Hormis le compte Debat, dont l'échéance est à plus d'un an, les autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

ANNEXE 6 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A) COTISATIONS

Les cotisations reçues au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 632 550 €, représentant 20 408 adhérents.

B) DONNS

Les dons perçus en 2017 s'élèvent à 15 554 103 €, soit une hausse de 2 018 703 €. La progression de 14,91 % en 2017 est due essentiellement à l'augmentation des dons par prélèvement automatique (campagnes de sensibilisation) et d'une très forte croissance des dons en ligne.

Les dons affectés s'élèvent à 964 804 €.

C) RESSOURCES GÉNÉRALES

Les ressources générales de 10 030 201 € comprennent essentiellement les adoptions, les revenus des soins, le produit perçu au titre des conventions de fourrières et les ventes diverses.

D) LEGS ET DONATIONS

Ce poste enregistre les libéralités perçues au cours de l'exercice : 31 463 490 € contre 31 001 608 € en 2016 soit une augmentation de 461 881 €.

E) AUTRES PRODUITS

Ce poste, dont le montant s'élève à 1 514 423 €, enregistre essentiellement les subventions reçues des communes les subventions d'aide à l'emploi. La SPA a aussi développé le mécénat à hauteur de 465 165 €.

F) PRODUITS FINANCIERS

Suite aux différents placements, les produits financiers 2017 s'élèvent à 1 270 906 €.

G) IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Pour rappel, la SPA est assujettie à l'impôt sur les sociétés au titre :

- des activités commerciales, dont la gestion des fourrières (298 149 €),
- des revenus de certains placements financiers et fonciers (164 985 €).

5. AUTRES INFORMATIONS

A) EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2017 est de 640 salariés dont la ventilation se présente comme suit :

	2017		
	TOTAL	SIÈGE	SITES
EFFECTIF TOTAL	640	99	541
DONT CADRES	199	63	136

B) ENGAGEMENTS HORS BILAN SUR LEGS

Les valeurs des biens immobiliers retenues pour les engagements reçus (hors bilan) sont estimées sur la base d'une expertise immobilière réalisée par le notaire en charge du dossier de succession ou par le service des domaines.

C) ENGAGEMENT DE RETRAITE

Au 31 décembre 2017, une reprise sur les engagements de retraite d'un montant de 382 035 € a été effectuée.

D) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission se sont élevés à 82 956 € au titre de l'exercice 2017.

E) FRAIS DE MISSION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de missions remboursés aux administrateurs dans le cadre de leurs fonctions s'est élevé à 5 354,11 € pour 2017.

F) SALAIRES

Le montant global annuel brut 2017 des trois salaires des principaux cadres dirigeants s'élève à 293 091 €.



6. NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

A) NOTES SUR LES MODALITÉS D'ÉLABORATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

L'association Société Protectrice des Animaux - SPA est un organisme faisant appel à la générosité du public. En application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, la SPA est tenue d'établir un Compte d'Emploi annuel des Ressources - CER au regard de l'article 3 de la loi de 1991.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés et les coûts des moyens mis en œuvre.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources ne saurait être confondu avec le compte de résultat qui comptabilise les charges et les produits (par nature) de l'ensemble des activités de l'association. La SPA a développé deux axes analytiques : un axe pour les sites et services et un axe pour l'emploi des ressources.

La SPA a décidé, pour une information plus claire et plus complète, de faire une présentation intégrant la totalité de ses ressources et de ses emplois.

B) NOTES SUR LES EMPLOIS

Le total des emplois s'élève pour l'année 2017 à 57 230 436 €, dont 42 504 900 € de missions sociales.

DÉPENSES DE MISSIONS SOCIALES

Elles sont en baisse de - 7,88 %, qui s'explique principalement par une baisse des postes : nettoyage et réparation des structures, frais de fonctionnement des structures, des frais de personnel médical.

NATURE DE DÉPENSE DES MISSIONS SOCIALES	2017	2016	VARIATION
Nourriture des animaux	1 410 487	1 500 543	-6,00%
Soins aux animaux	8 213 392	9 024 563	-8,99%
Fournitures pour animaux	836 741	540 519	54,80%
Nettoyage entretien réparations structures	1 476 450	1 749 229	-15,59%
Frais de fonctionnement des structures	3 435 622	3 878 017	-11,41%
Frais de personnel médical	3 266 019	3 851 786	-15,21%
Frais de personnel polyvalent	11 905 799	13 198 052	-9,79%
Frais de personnel de gestion des structures	3 836 955	3 435 371	11,69%
Amortissement du matériel et des structures	3 317 309	2 664 177	24,52%
Frais des actions spécifiques	1 327 281	1 846 874	-28,13%
Frais de personnel des actions spécifiques	2 197 357	2 764 707	-20,52%
Frais de communication	1 136 900	1 465 448	-22,42%
Frais de personnel communication	144 589	220 000	-34,28%
TOTAL MISSIONS SOCIALES	42 504 900	46 139 284	-7,88%

Les dépenses de missions sociales se décomposent selon les affectations suivantes :

- Dépenses opérationnelles propres aux établissements et délégations (37 698 773 €).
- Dépenses opérationnelles relatives à des actions spécifiques (3 524 638 €).
- Dépenses de communication de sensibilisation à la protection animale (1 281 489 €).

ANNEXE 6 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES PROPRES AUX ÉTABLISSEMENTS ET DÉLÉGATIONS (37 698 773 €)

Elles diminuent de -3,93 % en 2017, et se répartissent comme suit :

ETABLISSEMENT	2017	2016	%	ETABLISSEMENT	2017	2016	%
Laon (02)	572 411	590 743	-3,10%	Inzinzac (56)	105 985	0	100,00%
Montluçon (03)	383 136	395 669	-3,17%	Forbach (57)	523 717	583 942	-10,31%
Brugheas (03)	859 031	821 488	4,57%	Arry (57)	530 012	586 901	-9,69%
Briançon (05)	200 039	242 248	-17,42%	Sarreguemines (57)	298 617	356 564	-16,25%
Le Cannet (06)	283 820	320 260	-11,38%	Thionville (57)	621 598	757 794	-17,97%
Alpes Maritimes (06)	131 608	235 271	-44,06%	Tourcoing (59)	267 651	263 522	1,57%
Nice (06)	127 067	99 955	27,12%	Compiègne (60)	799 358	892 304	-10,42%
Cliron (08)	456 272	462 686	-1,39%	Pervenchères (61)	1 275 562	1 325 605	-3,78%
Mirepoix (09)	389 184	447 011	-12,94%	Saint Omer (62)	563 118	555 435	1,38%
St-Parres-aux-Tertres (10)	381 490	388 963	-1,92%	Liévin (62)	560 581	591 625	-5,25%
Lézignan (11)	108 600	111 692	-2,77%	Tilloy-les-Mofflaines (62)	688 434	806 721	-14,66%
Port-la-Nouvelle (11)	145 773	155 514	-6,26%	Torreilles (66)	212 798	285 554	-25,48%
Millau (12)	370 153	376 054	-1,57%	Perpignan CAP (66)	932 035	1 098 795	-15,18%
Marseille (13)	294 919	352 098	-16,24%	Lyon (69)	415 676	461 500	-9,93%
Aix-en-Provence (13)	375 762	415 454	-9,55%	Marennes (69)	622 852	554 459	12,34%
Bouches du Rhône (13)	4 890	22 885	-78,63%	Yvré l'Evêque (72)	843 628	687 969	22,63%
Cabourg (14)	325 135	349 421	-6,95%	Cluses (74)	224 187	212 631	5,43%
Tulle (19)	293 480	333 045	-11,88%	Paris Mallarmé (75)	467 508	490 253	-4,64%
Ajaccio (20)	421 624	418 933	0,64%	Etalondes (76)	283 660	284 760	-0,39%
Valence (26)	134 041	191 976	-30,18%	Le Petit Quevilly (76)	224 175	264 148	-15,13%
Plouhinec (29)	292 590	296 572	-1,34%	Délégation Rouennaise (76)	5 706	13 286	-57,05%
Quimper (29)	484 267	521 294	-7,10%	Vaux le Pénit (77)	1 238 970	1 186 059	4,46%
Crozon (29)	83 255	67 107	24,06%	Hermeray (78)	1 178 149	922 383	27,73%
Vallerargues (30)	637 786	710 915	-10,29%	Plaisir (78)	1 225 362	1 325 086	-7,53%
Toulouse (31)	305 284	349 794	-12,72%	Orgeval (78)	833 368	922 767	-9,69%
Bordeaux (33)	126 463	105 217	20,19%	Niort (79)	118 549	169 361	-30,00%
Vitré (35)	207 118	195 663	5,85%	Poulainville (80)	767 343	870 306	-11,83%
Châteaubourg (35)	250 209	284 136	-11,94%	Le Garric (81)	722 210	778 539	-7,24%
Redon (35)	249 303	214 935	15,99%	Golfech (82)	212 935	231 394	-7,98%
Rennes (35)	826 786	845 843	-2,25%	Flayosc (83)	436 863	455 738	-4,14%
Luyres (37)	755 623	666 953	13,29%	Toulon (83)	410 514	556 913	-26,29%
Grenoble (38)	312 708	315 350	-0,84%	La Roche sur Yon (85)	422 204	465 479	-9,30%
Lons le Saunier (39)	253 877	222 766	13,97%	Château d'Olonne (85)	412 729	444 053	-7,05%
St Pierre du Mont (40)	522 954	592 193	-11,69%	Chamarande (91)	920 847	1 039 259	-11,39%
Morée (41)	731 860	852 278	-14,13%	Gennevilliers (92)	1 675 517	1 646 118	1,79%
Pornic (44)	573 735	691 400	-17,02%	Bruyères-sur-Oise (95)	111	286 675	-99,96%
Orléans (45)	171 313	213 616	-19,80%	Guadeloupe (97)	533 282	411 861	29,48%
Chilleurs aux Bois (45)	439 719	436 614	0,71%	Kourou (97)	637 937	955 400	-33,23%
Cholet (49)	445 401	447 512	-0,47%	Paris (75)	990	810	22,22%
Cherbourg/Tollevast (50)	313 909	358 930	-12,54%	Toutes missions	916 491	0	100,00%
Valdelancourt (52)	324 949	376 604	-13,72%				
TOTAL	37 698 773	39 239 436	-3,93%				

RÉPARTITION DES EMPLOIS DES ÉTABLISSEMENTS PAR ACTIVITÉ :

ACTIVITÉ	2017	2016	VARIATION
Maison SPA	1 511 950	1 584 232	-4,56%
Délégation	544 757	448 031	21,59%
Dispensaire	3 358 311	4 150 828	-19,09%
Refuge	18 531 461	19 195 610	-3,46%
Fourrière	12 903 514	13 860 735	-6,91%
Multi-activités	848 780	0	100,00%
TOTAL	37 698 773	39 239 436	-3,93%

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC (4 806 127 €)

Ce poste regroupe les actions entreprises par le siège et directement liées à l'objet social (fonctionnement du service des délégués-enquêteurs et de la cellule-anti-traffic, actions juridiques pour la protection d'animaux, aides aux animaux de personnes démunies...), ainsi que les dépenses de communication participant à la sensibilisation de l'opinion publique.

ACTIVITÉS	2017	2016	VARIATION
Cellule Anti-Traffic	309 294	361 797	-14,51%
Délégués et Enquêtes	370 147	524 150	-29,38%
Juridique Protection	1 035 870	1 181 889	-12,35%
Jeunes SPA	28 298	74 462	-62,00%
Pôle Protection - Aides Distribuées	604 328	1 292 421	-53,24%
Sensibilisation à la Protection Animale	1 725 502	2 106 621	-18,09%
Services supports et achats centralisés	732 688	1 358 508	-46,07%
TOTAL	4 806 127	6 899 848	-30,34%

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 6 452 130 €

TABLEAU DES FRAIS DE COLLECTE DE FONDS

NATURE DE DÉPENSE	2017	2016	VARIATION
Frais de gestion et traitement des legs	465 415	451 664	3,0%
Frais de gestion et traitement des dons	4 820 069	4 625 884	4,2%
Frais de gestion pour recherche de concours publics	120 697	135 362	-10,8%
Frais du personnel pour recherche de fonds	1 045 949	885 583	18,1%
TOTAL	6 452 130	6 098 493	5,8%

Ils comprennent les frais de recherche, les frais de traitement des ressources issues de la générosité du public (marketing, tenue de fichiers, publicité...), y compris le personnel affecté à ces tâches.



FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME : 8 273 406 €

Ce poste se décompose comme suit :

TYPE DE DÉPENSES	2017	2016	VARIATION
Frais de gestion	2 205 969	2 966 649	-25,64%
Frais de communication	416 491	520 859	-20,04%
Frais du personnel administratif	2 522 364	3 091 907	-18,42%
Impôts et taxes	645 629	271 040	138,20%
Dotations aux amortissements	678 811	455 659	48,97%
Frais financiers	200 147	102 092	96,05%
Charges exceptionnelles	1 603 995	674 268	137,89%
TOTAL	8 273 406	8 082 474	2,36%

Les frais de gestion correspondent principalement aux frais de siège et au personnel administratif (direction, comptabilité, ressources humaines, contrôle de gestion, etc.).

MÉTHODE D'AFFECTATION POUR L'EMPLOI DES RESSOURCES ET POINT SUR LA FISCALISATION :

Les ressources collectées auprès du public sont affectées sur les différentes rubriques d'emploi, en complément des autres ressources non collectées auprès du public généré par chaque rubrique d'emploi.

ANNEXE 6 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES ET NON UTILISÉES : 14 902 291 €

Cette rubrique enregistre à la fin de l'exercice les sommes en provenance de legs affectés à des délégations locales ou des missions précises, et non encore utilisées à la clôture de l'exercice. Cette rubrique figure par ailleurs en comptabilité au poste «fonds dédiés».

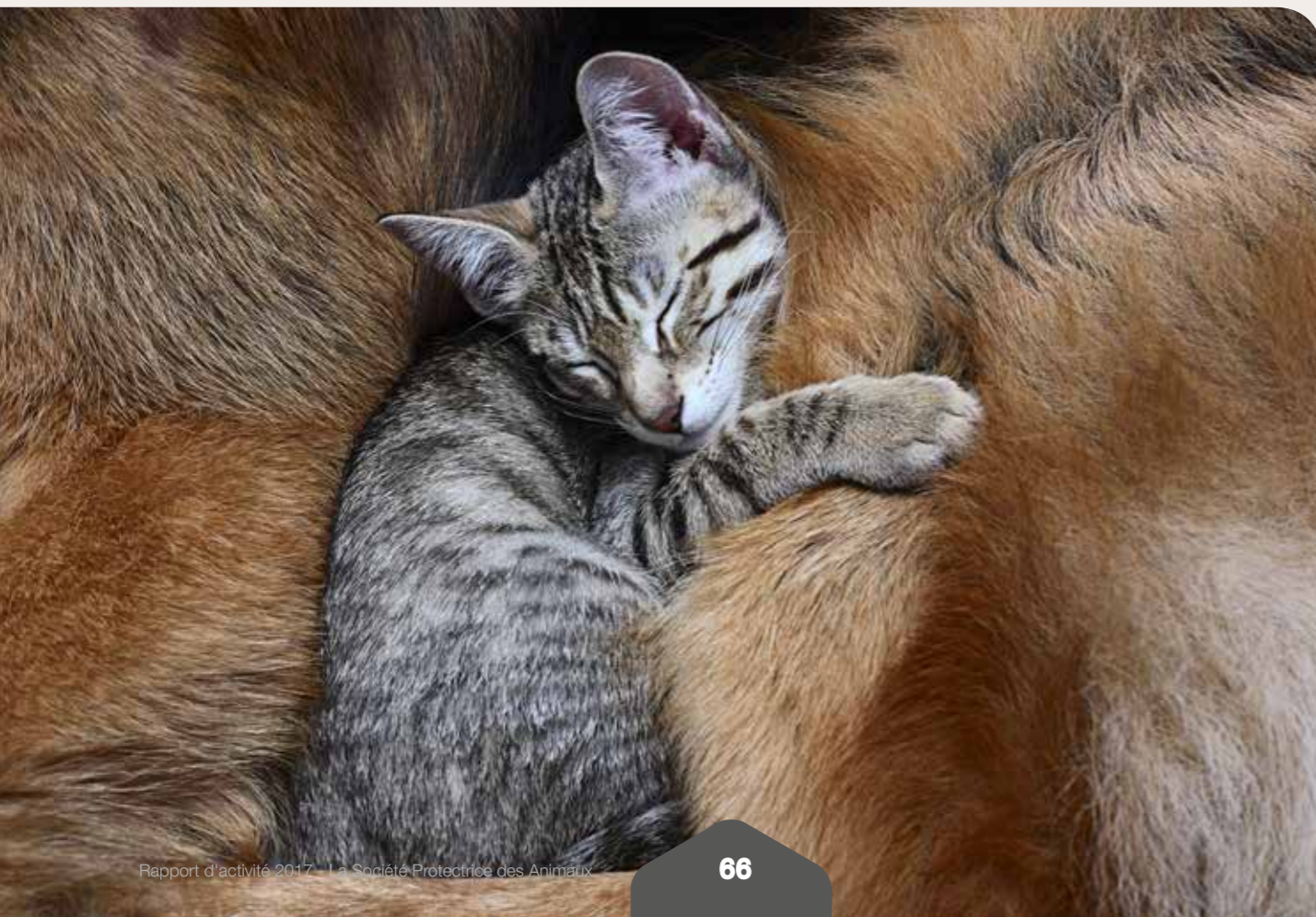
(montants en €)	Fonds à engager au 01/01/2017	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2017
LEGS AFFECTÉS	13 498 291	7 733 731	-6 329 731	14 902 291

Au titre de l'exercice, l'activité commerciale de l'association est bénéficiaire de 915 411 € après impôts :

		MISSIONS SOCIALES	RECHERCHE DE FONDS	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL
ACTIVITÉ FOURRIÈRE	Ressources :	1 636 697	0	995 618	2 632 586
	Emplois :	-1 319 802	-73 810	-323 563	-1 717 175
RÉSULTAT DU SECTEUR COMMERCIAL APRÈS IMPÔT :					915 411

L'association est également fiscalisée sur ses revenus de capitaux mobiliers, y compris les loyers des biens en gestion temporaire dans le cadre des successions. Ils génèrent un résultat après impôt de 1 286 679 €.

		MISSIONS SOCIALES	RECHERCHE DE FONDS	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL
REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS :	Ressources :			1 451 664	1 451 664
	IS sur revenus mobiliers :			-164 985	-164 985
	Résultat après impôt :				1 286 679



C) NOTES SUR LES RESSOURCES

Le total des ressources s'élève pour l'année 2017 à 62 689 428 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC : 47 047 593 €

Les ressources de l'Association sont constituées principalement de legs pour 31 463 490 € et de dons pour 15 554 103 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2017	2016	VARIATION
Dons manuels non affectés	14 589 299	12 909 920	13,0%
Dons manuels affectés	964 804	625 480	54,3%
Legs et autres libéralités non affectés	23 929 304	25 771 410	-7,1%
Legs et autres libéralités affectés	7 534 186	5 230 198	44,1%
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	30 000	30 000	0,0%
TOTAL	47 047 593	44 567 007	5,6%

Les ressources collectées auprès du public en 2017 sont en hausse de 5,6 % par rapport à 2016. Les dons ont progressé de 2 018 703 €. Les recettes de legs ont augmenté de 461 882 €.

AUTRES FONDS PRIVÉS : 465 165 €

AUTRES FONDS PRIVÉS	2017	2016	VARIATION
Mécénat	465 165	0	n.a
TOTAL	465 165	0	n.a

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS : 1 978 518 €

Ce poste se ventile comme suit :

NATURE DES CONCOURS PUBLICS	2017	2016	VARIATION
Subventions d'aide à l'emploi	133 580	91 045	46,7%
Subventions de fonctionnement des communes	248 887	176 712	40,8%
Autres concours publics	4 495	9 554	-52,9%
Subventions de fourrières	99 434	100 046	-0,6%
Conventions de fourrières	1 492 121	1 641 719	-9,1%
TOTAL	1 978 518	2 019 076	-2,0%

AUTRES PRODUITS : 13 198 152 €

Ce poste se ventile comme suit :

NATURE DES AUTRES PRODUITS	2017	2016	VARIATION
Cotisations	632 550	646 155	-2,1%
Adoptions	5 956 325	4 782 640	24,5%
Participations des usagers des dispensaires	1 203 601	1 446 436	-16,8%
Autres recettes provenant des missions sociales	502 455	517 354	-2,9%
Manifestations	155 922	177 651	-12,2%
Ventes diverses d'objets	320 440	192 083	66,8%
Revenus des biens	293 381	383 389	-23,5%
Produits financiers	1 270 906	1 207 414	5,3%
Redevances	530 409	326 976	62,2%
Produits exceptionnels	2 219 260	2 568 598	-13,6%
Autres produits divers	112 903	284 195	-60,3%
TOTAL	13 198 152	12 532 892	5,3%

Les cotisations, d'un montant de 632 550 €, baissent de 2,1 %.

Les participations aux frais d'adoptions (5 956 325 €) sont en progression en corrélation avec l'activité en 2017.

Les autres recettes provenant des missions sociales (502 455 €) intègrent les participations aux frais d'abandons des animaux, les indemnités et les participations aux soins versées par les propriétaires venant récupérer leur animal en fourrière.

Les revenus des biens (293 381 €) correspondent aux loyers perçus par l'association sur ses biens propres ou sur des biens en gestion temporaire dans le cadre des successions dont elle bénéficie.

Les redevances perçues par la SPA (530 409 €) se rattachent à différents partenaires mais principalement aux Editions Ivoire pour l'édition d'un catalogue reprenant notamment des produits identifiés SPA.

Les produits exceptionnels, d'un montant de 2 219 260 € correspondent à des produits tels que le recouvrement aux créances, aux régularisations de comptes.

Les autres produits divers 112 903 € se composent principalement des dommages et intérêts perçus par l'Association lorsqu'elle obtient gain de cause dans des affaires de maltraitance.

D) ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES

Un recensement a été effectué en 2017 sur le nombre de personnes bénévoles au sein de la SPA. Cette valorisation s'élève à 222 603 €.

De plus, l'association a valorisé à 531 986 € le bénévolat des délégués-présidents.

E) INDICATION SUR LA VALEUR DES IMMOBILISATIONS

La valeur nette comptable des immobilisations au 31 décembre 2017 s'élève à 46 298 447 €.

F) INDICATION SUR LES TITRES DE PLACEMENT

Le montant des titres de placement s'élève au 31 décembre 2017 à 65 757 196 €.

TABLEAU DE PASSAGE

COMPTE DE
RÉSULTAT



COMPTE D'EMPLOI
DES RESSOURCES

PRODUITS / RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	AUTRES FONDS PRIVÉS	CONCOURS PUBLICS	AUTRES PRODUITS	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	REPRISE DE PROVISION	REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	TOTAL GÉNÉRAL
PRODUITS D'EXPLOITATION								
COTISATIONS				632 550	632 550			632 550
DONS	15 554 103				15 554 103			15 554 103
RESSOURCES GÉNÉRALES			1 591 556	8 438 646	10 030 201			10 030 201
LEGS ET DONATIONS	31 463 490				31 463 490			31 463 490
AUTRES PRODUITS	30 000	465 165	382 467	636 791	1 514 423			1 514 423
REPRISE SUR PROVISIONS ET AMORT., TRANSFERTS CHARGES						1 304 029		1 304 029
TOTAL	47 047 593	465 165	1 974 023	9 707 987	59 194 767	1 304 029		60 498 796
PRODUITS FINANCIERS				1 270 905	1 270 905			1 270 905
TOTAL				1 270 905	1 270 905			1 270 905
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUR OPERATION DE GESTION				2 204 911	2 204 911			2 204 911
SUR OPERATION EN CAPITAL			4 495	14 350	18 845			18 845
REPRISE SUR PROVISIONS						1 316 684		1 316 684
TOTAL			4 495	2 219 261	2 223 756	1 316 684		3 540 440
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS							6 329 731	6 329 731
TOTAL							6 329 731	6 329 731
TOTAL DES PRODUITS	47 047 593	465 165	1 978 518	13 198 152	62 689 428	2 620 714	6 329 731	71 639 873

CHARGES / EMPLOIS	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	DOTATIONS AUX PROVISIONS	ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR LEGS AFFECTÉS	TOTAL GÉNÉRAL
CHARGES D'EXPLOITATION							
ACHATS DE MARCHANDISES ET MATIERES	4 180 691		5 708	4 186 399			4 186 399
VARIATION DE STOCKS	187 317	-896	-172 686	13 735			13 735
AUTRES ACHATS	1 698 460	2 078	274 578	1 975 117			1 975 117
CHARGES EXTERNES	11 557 962	5 268 437	2 232 638	19 059 037			19 059 037
IMPOTS ET TAXES	1 170 484	90 244	551 711	1 812 439			1 812 439
SALAIRES ET TRAITEMENTS	14 756 430	737 458	1 476 440	16 970 328			16 970 328
CHARGES SOCIALES	5 549 215	353 877	882 273	6 785 364			6 785 364
DOTATION AUX AMORTISSEMENT ET DEPRECIATIONS	3 178 999		678 812	3 857 811			3 857 811
DOTATION AUX PROVISIONS					2 724 707		2 724 707
AUTRES CHARGES	64 968		4 608	69 577			69 577
TOTAL	42 344 526	6 451 197	5 934 083	54 729 807	2 724 707		57 454 514
CHARGES FINANCIERES			119 858	119 858			119 858
TOTAL			119 858	119 858			119 858
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
SUR OPERATION DE GESTION	22 130	932	1 740 372	1 763 433			1 763 433
SUR OPERATION EN CAPITAL	138 244		15 959	154 204			154 204
DOTATION AUX AMORT, DEPRECIATIONS, PROVISIONS							
TOTAL	160 374	932	1 756 331	1 917 637			1 917 637
IMPOTS SUR LES BENEFICES			463 134	463 134			463 134
TOTAL			463 134	463 134			463 134
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES						7 733 731	7 733 731
TOTAL						7 733 731	7 733 731
TOTAL DES CHARGES	42 504 900	6 452 130	8 273 406	57 230 436	2 724 707	7 733 731	67 688 874



LA SPA, C'EST ICI !

mai 2018



ILE-DE-FRANCE



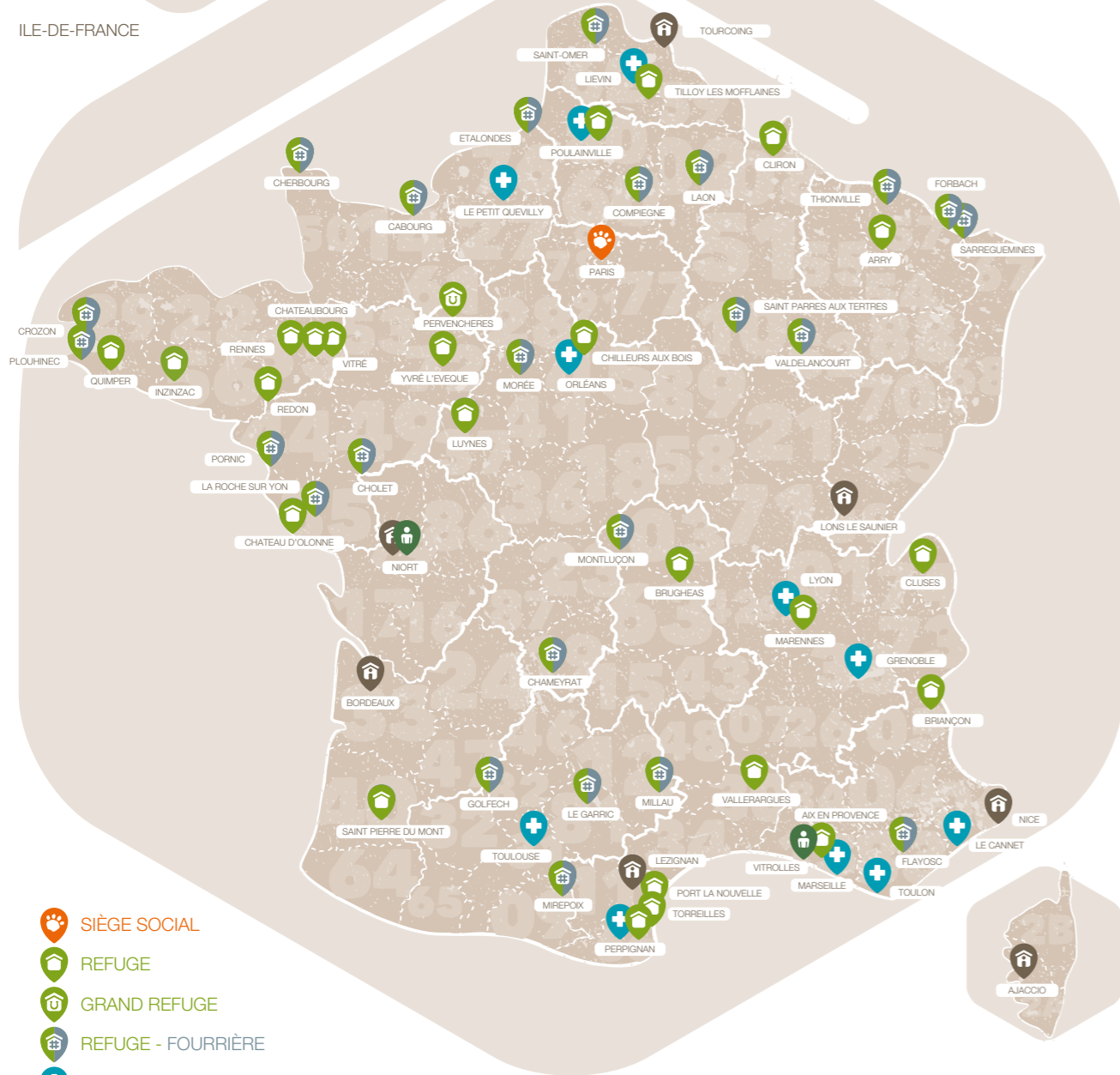
GUYANE



GUADELOUPE



Retrouvez la liste des refuges et structures de la SPA sur : www.la-spa.fr



SIÈGE SOCIAL

REFUGE

GRAND REFUGE

REFUGE - FOURRIÈRE

DISPENSAIRE

DÉLÉGATION (sans établissement)

MAISON SPA



La Société Protectrice des Animaux

39 boulevard Berthier
75847 Paris cedex 17

www.la-spa.fr